



Assemblée générale

Distr. générale
3 avril 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Point 172 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone

Financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le Conseil de sécurité, par sa résolution 1289 (2000) du 7 février 2000, a décidé que la composante militaire de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) serait portée à un maximum de 11 100 militaires et révisé le mandat de la Mission. Le présent rapport contient le budget révisé pour le fonctionnement de la MINUSIL pendant la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, ainsi que le projet de budget pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001.

Le budget révisé de l'exercice financier 1999/00 s'élève à un montant brut de 265 789 000 dollars (montant net : 264 371 600 dollars), soit une augmentation brute d'environ 33 % (65 789 000 dollars) par rapport aux crédits déjà ouverts au titre de la MINUSIL dans la résolution 54/241 de l'Assemblée générale, du 23 décembre 1999. Environ 55 % des ressources concernent les dépenses afférentes au personnel militaire; les dépenses afférentes au personnel civil, les dépenses opérationnelles et les contributions du personnel représentent respectivement 6 %, 38 % et 1 % du budget, et les autres programmes représentent moins de 1 % du montant total.

Le projet de budget pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 s'élève à un montant brut de 476 726 400 dollars (montant net : 472 965 600 dollars). Environ 74 % des ressources concernent les dépenses afférentes au personnel militaire, les dépenses afférentes au personnel civil, les dépenses opérationnelles et les contributions du personnel représentant respectivement 7 %, 18 % et 1 % du budget et les autres programmes représentent moins de 1 % du montant total.

Les décisions que devra prendre l'Assemblée générale sont énoncées au paragraphe 4 du présent rapport.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Aperçu général.....	1–4	3
II. Mandat de la Mission.....	5–7	5
III. Plan des opérations et ressources requises.....	8–10	5
IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces.....	11	6
V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale.....	12	6
VI. État des remboursements aux gouvernements fournissant des contingents.....	13–14	7
VII. Matériel appartenant aux contingents et soutien logistique autonome.....	15–17	7
A. Méthodes de remboursement.....	15	7
B. Prévisions de dépenses.....	16–17	7
VIII. Effectifs nécessaires.....	18–22	8
A. Modification du tableau d'effectifs.....	18–19	8
B. Composante civile – services organiques.....	20	9
C. Composante civile – administration.....	21–22	10
D. Tableau d'effectif : effectifs actuels et proposés (personnel civil).....		12
E. Déploiement du personnel civil.....		15
Annexes		
I. Prévision de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 et prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001.....		16
A. État récapitulatif.....		16
B. Répartition des ressources (montant brut) par grande catégorie.....		19
C. Renseignements complémentaires.....		20
II. Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 et prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 : analyse.....		29
A. Coûts standard et coûts propres à la Mission.....		29
B. Répartition des ressources par grande catégorie : coûts standard et coûts propres à la Mission.....		44
C. Dépenses non renouvelables.....		45
III. Application des recommandations antérieures du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.....		52
IV. Organigrammes.....		53
A. Mission des Nations Unies en Sierra Leone.....		53
B. Services organiques et administratifs.....		54
C. Structure administrative de la composante militaire.....		55

I. Aperçu général

1. Le présent rapport est présenté en application de la résolution 1289 (2000) du Conseil de sécurité, en date du 7 février 2000, par laquelle le Conseil a décidé que la composante militaire de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) serait portée à un maximum de 11 100 militaires, et révisé le mandat de la Mission. Il contient le budget révisé pour le fonctionnement de la MINUSIL pendant la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, qui s'élève à un montant brut de 265 789 000 dollars (montant net : 264 371 600 dollars), et le projet de budget pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, qui s'élève à un montant brut de 476 726 400 dollars (montant net : 472 965 600 dollars). Il convient de lire le présent rapport en conjonction avec celui contenant le budget initial de la MINUSIL pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, dans lequel figurent des informations sur le mandat politique de la Mission, le plan des opérations et les ressources nécessaires pour l'exécuter.

2. Comparé aux ressources que l'Assemblée générale a affectées à la MINUSIL pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 (voir tableau 1 ci-dessous), le montant révisé des prévisions de dépenses pour la même période s'élève à un montant brut de 265 789 000 dollars, soit un accroissement brut (dû à l'élargissement de la Mission comme suite à la résolution 1289 (2000) du Conseil de sécurité) de 32,9 % (65 789 000 dollars) se répartissant comme suit : les dépenses afférentes au personnel militaire augmentent de 30,3 %, les dépenses opérationnelles de 56,7 %, les autres programmes de 415,1 %, tandis que les dépenses afférentes au personnel civil sont réduites de 25,3 % et les contributions du personnel de 36,6 %.

3. Le présent rapport contient également le projet de budget pour 2000/01, qui accuse par rapport au budget révisé de la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 une augmentation brute de 79,4 % (210 937 400 dollars) se répartissant comme suit : les dépenses afférentes au personnel militaire augmentent de 141,3 %, les dépenses afférentes au personnel civil de 132,7 %, et les contributions du personnel de 165,3 %, tandis que les dépenses opérationnelles sont réduites de 17,5 % et celles des autres programmes de 63,8 %. S'agissant des ressources humaines, le tableau 2 permet de comparer les effectifs autorisés et les effectifs révisés pour 1999/00 aux effectifs proposés pour 2000/01.

Tableau 1
Ressources financières^a

(En milliers de dollars des États-Unis)

	(1)	(2)	(3)=(2)+(1)		(4)	(5)	(6)=(5)-(2)		(7)	
	1999/00		Augmentation (diminution) par rapport aux montants répartis				2000/01		Augmentation (diminution) par rapport aux montants révisés	
	Montant répartis ^b	Prévisions de dépenses révisées	Montant	Pourcentage	Prévisions de dépenses	Montant	Pourcentage			
Personnel militaire	112 414,3	146 506,8	34 0 ^c	30,3	353 553,7	207 046	141,3			
Personnel civil	20 187,5	15 072,9	(5 1	(25,3)	35 073,0	20 000	132,7			
Dépenses opérationnelles	64 977,0	101 832,3	36 8	56,7	83 992,0	(17 840	(17,5)			
Autres programmes	186,3	959,6	773,3	415,1	346,9	(612,7)	(63,8)			
Contributions du personnel	2 234,9	1 417,4	(817,5)	(36,6)	3 760,8	2 243	165,3			
Total des ressources (montant brut)	200 000,0	265 789,0	65 7^c	32,9	476 726,4	210 937	79,4			
Contributions volontaires	-	-	-	-	-	-	-			
Total	200 000,0	265 789,0	65 7^c	32,9	476 726,4	210 937	79,4			

^a On trouvera à l'annexe II.B les informations sur la répartition des ressources par coûts standard et coûts propres à la mission.

^b Sur la base des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 54/241. Aucun montant n'est prévu au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix ni au titre de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).

Tableau 2
Ressources humaines

Effectifs militaires et civils	1999/00		Augmentation	2000/01
	Effectifs autorisés	Effectifs révisés		Effectifs proposés
Observateurs militaires	260	260	-	260
Contingents	5 740	10 840	5 100	10 840
Police civile	6	60	54	60
Personnel international	228	245	17	245
Personnel local	282	306	24	306
Volontaires des Nations Unies	72	79	7	79

4. **L'Assemblée générale devra prendre les mesures suivantes :**

a) **Ouvrir et mettre en recouvrement, aux fins du fonctionnement de la MINUSIL pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, un crédit additionnel d'un montant brut de 65 789 000 dollars (montant net : 66 606 500 dollars);**

b) Ouvrir, aux fins du fonctionnement de la Mission pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, un crédit d'un montant brut de 476 726 400 dollars (montant net : 472 965 600 dollars);

c) Mettre en recouvrement, aux fins du fonctionnement de la MINUSIL pour la période du 1er juillet au 6 août 2000, le montant brut de 47 672 640 dollars (montant net : 47 296 560 dollars);

d) Mettre en recouvrement, aux fins du fonctionnement de la MINUSIL pour la période du 7 août au 30 juin 2001, le montant brut de 429 053 760 dollars (montant net : 425 669 040 dollars), à raison d'un montant mensuel brut de 39 727 200 dollars (montant net : 39 413 800 dollars), au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission.

II. Mandat de la Mission

(résolution 1270 du Conseil de sécurité, en date du 22 octobre 1999)

5. On trouvera des informations sur le mandat de la Mission, tel qu'énoncé dans la résolution 1270 (1999) du Conseil de sécurité, au paragraphe 10 du rapport du Secrétaire général sur le financement de la MINUSIL (A/54/633).

6. Par sa résolution 1289 (2000), le Conseil de sécurité a élargi le mandat de la MINUSIL aux tâches additionnelles suivantes, qui seraient remplies par la Mission en fonction de ses moyens et à l'intérieur de ses zones de déploiement, en tenant compte des conditions sur le terrain : a) assurer la sécurité des emplacements clefs et des bâtiments publics, en particulier à Freetown, ainsi que des carrefours importants et des principaux aéroports, y compris l'aéroport de Lungi; b) faciliter la libre circulation des personnes et des biens ainsi que l'acheminement de l'aide humanitaire le long de certains axes déterminés; c) assurer la sécurité de tous les sites utilisés pour le programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion; d) coordonner son action avec les autorités sierra-léonaises de maintien de l'ordre et aider celles-ci, à l'intérieur des zones d'opérations communes, à s'acquitter de leurs responsabilités; et e) assurer la garde des armes, munitions et autres matériels militaires dont les ex-combattants ont été dessaisis et aider à en disposer ou à les détruire.

7. Le mandat actuel de la MINUSIL expire le 6 août 2000.

III. Plan des opérations et ressources requises

8. Le plan des opérations de la Mission et les ressources requises pour son fonctionnement reposent sur le mandat révisé de la Mission et le concept opérationnel énoncé dans le deuxième rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur la MINUSIL (S/2000/13, par. 28 à 39).

9. Pour l'essentiel, les activités dont est chargée la Mission restent inchangées, mais le plan d'opérations révisé prévoit l'incorporation progressive de 5 100 hommes supplémentaires, y compris six bataillons d'infanterie et les éléments de soutien militaire nécessaires (personnel et installations médicaux, unités de transmissions et de transport, d'aviation, et autres éléments d'appui), soit au total 11 100 militaires, et le déploiement de 54 conseillers de police civile supplémentaires, ce qui porterait l'effectif de la police civile à 60 personnes. Pour appuyer les composantes militaire et civile de la Mission élargie, il faudra un effectif civil supplémentaire de 630 per-

sonnes recrutées sur le plan international et sur le plan local et de Volontaires des Nations Unies (voir sect. VIII), soit 48 personnes de plus que l'effectif actuel.

10. Comme il est prévu de déployer la MINUSIL sur tout le territoire de la Sierra Leone dans quatre secteurs, et d'établir des structures locales de commandement et de contrôle (voir S/2000/13, par. 30 et 31), pour ses besoins opérationnels il faudra à la Mission du matériel supplémentaire : unités modulaires préfabriquées pour bureaux, véhicules, hélicoptères militaires et commerciaux de transport lourds, ainsi que matériel de transmissions, matériel informatique et autre, outre un soutien logistique additionnel devant être fourni par des entreprises civiles. En outre, pour aider la MINUSIL à aider à neutraliser ou détruire les armes, les munitions et autre matériel militaire repris aux ex-combattants, la Mission devra aussi acquérir l'équipement et les fournitures spécialisées nécessaires.

IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces

11. attendant que soit conclu et signé un accord sur le statut des forces concernant la MINUSIL, c'est provisoirement le modèle d'accord sur le statut des forces (A/45/594, annexe) qui s'applique. La valeur des contributions apportées dans le cadre de l'accord s'établit comme suit :

<i>Gouvernement</i>	<i>Contribution</i>	<i>Valeur (en dollars É.-U.)</i>	
		<i>1er juillet 1999- 30 juin 2000</i>	<i>1er juillet 2000- 30 juin 2001</i>
Sierra Leone	Lotissement	100 000	100 000
	Service hospitalier de Choitram ^a	–	–

^a La valeur de cette contribution n'a pas été quantifiée.

V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

12. À ce jour, aucune contribution volontaire n'a été reçue au titre de la Mission. L'état des contributions au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités de maintien de la paix et activités connexes en Sierra Leone se présente comme suit :

	<i>Montants reçus</i>	<i>Dépenses^a</i>	<i>Montants annoncés</i>
	<i>(en dollars É.-U.)</i>		
Contributions en espèces			
1er juillet 1998 au 30 juin 1999	2 092 150	843 520	–
1er juillet 1999 au 30 juin 2000	50 000	–	–
1er juillet 2000 au 30 juin 2001	–	–	–
Contributions en nature			
1er juillet 1998 au 30 juin 1999	–	–	–
1er juillet 1999 au 30 juin 2000	–	–	–
1er juillet 2000 au 30 juin 2001	–	–	–
Total	2 142 150	843 520	-

^a Au 29 février 2000.

VI. État des remboursements aux gouvernements fournissant des contingents

13. Les États qui fournissent des contingents à la MINUSIL sont le Ghana, la Guinée, l'Inde, le Kenya et le Nigéria.

14. Au moment où a été établi le présent rapport, aucun gouvernement fournissant des contingents n'avait reçu de remboursement. Les montants nécessaires aux remboursements à ce titre sont estimés à 51 939 000 dollars pour l'exercice 1999/00 et à 139 674 100 dollars pour l'exercice 2000/01.

VII. Matériel appartenant aux contingents et soutien logistique autonome

A. Méthodes de remboursement

15. Les montants à rembourser aux gouvernements fournissant des contingents ont été calculés sur la base des taux de remboursement standard établis en ce qui concerne le matériel appartenant aux contingents (contrats de location avec services) et le soutien autonome pour 12 bataillons d'infanterie et unités de soutien spécialisées ainsi que des unités médicales de deuxième et troisième échelons.

B. Prévisions de dépenses

16. Les prévisions de dépenses concernant le matériel lourd sont estimées à 25 393 500 dollars pour l'exercice 1999/00 et à 51 417 500 dollars pour l'exercice 2000/01. Les prévisions de dépenses au titre du soutien logistique autonome se répartissent comme suit (en dollars des États-Unis) :

Catégorie	(1)	(2)	(3)=(2)-(1)	(4)
	1er juillet 1999-30 juin 2000			1er juillet 2000-30 juin 2001
	Chiffres actuels ^a	Chiffres révisés	Augmentation	
Restauration (cuisine)	982 000	1 280 300	298 300	3 392 900
Transmissions	2 868 300	3 739 400	871 100	9 910 000
Matériel de bureau	826 500	1 077 400	250 900	2 855 400
Matériel électrique	972 300	1 267 600	295 300	3 359 300
Génie (matériel mineur)	544 500	709 800	165 300	1 881 200
Blanchissage et nettoyage	826 500	1 077 400	250 900	2 855 400
Matériel de campement	777 800	1 014 000	236 200	2 687 500
Hébergement	460 000	796 400	336 400	4 837 400
Observation	1 137 600	1 483 100	345 500	3 930 400
Défense des périmètres	1 176 500	1 533 800	357 300	4 064 800
Services médicaux	3 392 500	5 416 500	2 024 000	13 803 400
Fournitures diverses (magasins)	1 594 600	2 100 100	505 500	5 509 300
Total	15 559 100	21 495 800	5 936 700	59 087 000

^a D'après les estimations figurant dans le document A/54/633.

17. Les facteurs servant à déterminer les montants à verser pour indemniser les pays qui fournissent des contingents appelés à intervenir dans des conditions opérationnelles extrêmes sont applicables aux taux mensuels de remboursement indiqués dans le tableau ci-après :

<i>Facteurs applicables à la mission</i>	<i>Pourcentage</i>
Facteurs contraintes du milieu	1,2
Facteur usage opérationnel intensif.	–
Facteurs actes d'hostilité ou abandon forcé	2,1
Facteur différentiel de transport	–

VIII. Effectifs nécessaires

A. Modification du tableau d'effectifs

	<i>Nombre de postes</i>			
	<i>1er juillet 1999-30 juin 2000</i>			<i>1er juillet 2000-30 juin 2001</i>
	<i>Actuel</i>	<i>Proposé</i>	<i>Écart net</i>	
Personnel international				
Secrétaire général adjoint	1	1	–	1
Sous-Secrétaire général	2	2	–	2
D-2	–	–	–	–
D-1	3	3	–	3
P-5	7	12	5	12
P-4	24	29	5	29
P-3	36	39	3	39
P-2/P-1	10	8	(2)	8
Total partiel	83	94	11	94
Agents des services généraux (1re classe)	3	3	–	3
Agents des services généraux (autres classes)	23	22	1	22
Total partiel	26	25	(1)	25
Service mobile	99	106	7	106
Service de sécurité	20	20	–	20
Total partiel	119	126	7	126
Total, personnel international	228	245	17	245
Personnel local	282	306	24	306
Volontaires des Nations Unies	72	79	7	79
Total partiel	354	385	31	385
Total	582	630	48	630

18. Sur la base du plan de déploiement de la MINUSIL sur tout le territoire de la Sierra Leone, l'organigramme de la Mission figurant à l'annexe IV a été révisé pour tenir compte de la création de quatre quartiers généraux de secteur correspondant à la structure de commandement et de contrôle militaire de la Mission. La structure civile de la MINUSIL, tout en demeurant dans l'ensemble la même, a été légèrement modifiée par la création, parmi les services organiques, du Groupe d'action antimines, ainsi que par la rationalisation de la Division de l'administration (suppression du Bureau des services administratifs et remplacement du Groupe de l'approvisionnement par la Section de l'approvisionnement).

19. L'accroissement net proposé des effectifs de la Mission – soit 17 postes de personnel international [5 P-5, 5 P-4, 3 P-3 et 7 postes d'agent du Service mobile, compensé par la suppression de 2 postes P-2 et d'un poste de la catégorie des services généraux (autres classes)], 24 postes d'agent local et 7 Volontaires des Nations Unies, reflète l'élargissement des besoins fonctionnels et administratifs de la Mission dû à la révision de son mandat et au fait que l'effectif de sa composante militaire a pratiquement doublé. On trouvera dans les sections ci-après les modifications proposées au tableau d'effectifs actuel et le calendrier révisé de déploiement du personnel civil.

B. Composante civile – services organiques

20. Les modifications de l'effectif actuellement autorisé des services organiques de la composante civile de la MINUSIL font apparaître une augmentation nette de 8 postes de personnel international (3 postes P-5, 4 P-4 et 4 P-3, compensée par la suppression de 3 postes P-2), 19 postes de personnel local et 7 Volontaires des Nations Unies, répartis comme suit :

a) **Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général.** Au vu de l'ampleur et de la complexité accrues des activités de la Mission, en particulier dans les domaines du droit humanitaire, des droits de l'homme et du droit des réfugiés, il est proposé de créer deux postes P-5 pour l'Assistant spécial du Représentant spécial du Secrétaire général et le Conseiller juridique principal. Le titulaire du premier poste aidera le Représentant spécial du Secrétaire général dans l'exercice de ses fonctions et le second donnera des conseils juridiques sur tous les aspects de l'exécution du mandat de la Mission. Le poste P-3 précédemment créé pour la fonction d'assistant spécial à la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone doit être transféré au Groupe d'action antimines qui vient d'être créé. En outre, comme suite à la recommandation figurant dans le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/54/647, par. 12), le Bureau comporte deux postes de vérificateur des comptes résident de classe P-4;

b) **Groupe de la police civile.** Pour appuyer l'élément élargi de police civile de la MINUSIL, il est proposé de créer sept nouveaux postes d'agent local pour les interprètes;

c) **Bureau des droits de l'homme.** Il est proposé de remplacer les spécialistes des droits de l'homme aux deux postes d'administrateur adjoint à la classe P-2 par des Volontaires des Nations Unies et de transférer les deux postes P-2 ainsi libérés à la Division de l'administration (voir par. 21 b) et d) ci-dessous);

d) **Bureau des affaires civiles.** Dans son deuxième rapport au Conseil de sécurité sur la MINUSIL (S/2000/13, par. 38), le Secrétaire général fait part de son intention de créer des bureaux supplémentaires des affaires civiles des Nations Unies dans chacun des quartiers généraux des quatre secteurs, afin d'aider le Gouvernement sierra-léonais à étendre son autorité à l'intérieur du pays. En conséquence, il est proposé de créer 8 nouveaux postes de spécialiste des affaires civiles (4 à la classe P-4 et 4 à la classe P-3), 8 postes d'agent local (commis-dactylographes) et 5 postes de Volontaire des Nations Unies devant être affectés aux quartiers généraux de secteur. Il est proposé de supprimer l'un des trois postes P-2 de spécialiste des affaires civiles actuellement autorisés;

e) **Bureau de l'information.** Pour renforcer l'élément Information de la Mission, il est proposé de créer un poste de chef du Bureau à la classe P-5, ainsi que 3 nouveaux postes d'agent local (assistant d'information). On gardera le poste P-4 actuellement autorisé pour le porte-parole. Les titulaires de ces postes seront chargés de coordonner toutes les activités d'information des Nations Unies liées à l'exécution du mandat de la Mission, d'élaborer et d'appliquer la stratégie et la politique d'ensemble des communications, d'établir et de diffuser des programmes d'information et d'assurer la liaison et les relations avec les médias;

f) **Groupe d'action antimines.** Dans son deuxième rapport au Conseil de sécurité (ibid., par. 35), le Secrétaire général a fait observer qu'il fallait doter la MINUSIL d'une capacité d'action antimines. À la suite d'une enquête sur la question, menée en Sierra Leone en janvier/février 2000, il est proposé de créer un poste P-3 pour le chef du Groupe d'action antimines, en transférant pour ce faire un poste du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général (voir al. a) ci-dessus). Le titulaire de ce poste sera chargé de sensibiliser le personnel de la MINUSIL au danger des mines et de coordonner les activités antimines des organisations non gouvernementales et des organismes humanitaires opérant en Sierra Leone. Il faudra également un poste d'agent local (assistant d'administration) pour aider le chef du Groupe.

C. Composante civile – administration

21. Les modifications au tableau d'effectifs actuellement autorisé des services administratifs de la composante civile de la MINUSIL font apparaître une augmentation nette de 9 postes de personnel international [2 P-5, 1 P-4, 1 P-2 et 7 postes d'agent du Service mobile, compensée par la suppression d'un poste P-3 et d'un poste d'agent des services généraux (autres classes)] et 5 postes de personnel local, se répartissant comme suit :

a) **Bureau des services administratifs.** Il est proposé de supprimer ce bureau, et de transférer les postes qui y sont actuellement autorisés à la Section des finances (1 P-5, 1 poste d'agent des services généraux (1re classe) et 2 postes d'agent local) et à la Section des mémorandums d'accord et des marchés (1 poste P-3). Il est également proposé de supprimer un poste d'agent des services généraux;

b) **Section des finances.** Au vu de l'augmentation attendue de l'ampleur et de la complexité de la charge de travail, il est proposé de renforcer la Section en créant un poste à la classe P-5 (responsable des finances, Chef de la Section) et deux autres postes de personnel international (1 poste P-2 et 1 poste d'agent des services généraux (1re classe) ainsi que 2 postes d'agent local (assistants aux finances). Cette

augmentation des effectifs de la Section sera effectuée en transférant des postes de l'ancien Bureau des services administratifs (voir alinéa a) ci-dessus) et du Bureau des droits de l'homme [voir par. 20 c)]. Un poste P-3 doit être supprimé;

c) **Section du personnel.** Au vu de l'augmentation prévue de l'ampleur et de la complexité de la charge de travail, il est proposé de renforcer la section en créant un poste à la classe P-5 (responsable de l'administration du personnel civil, Chef de la Section), un poste d'agent du Service mobile et un poste d'agent local (assistant à l'administration du personnel). Un poste à la classe P-3 doit être transféré à la Section des mémorandums d'accord et des marchés;

d) **Section des services généraux.** Il est proposé de créer un nouveau poste à la classe P-2 (en transférant un poste du Bureau des droits de l'homme, (voir par. 20 c) ci-dessus) et deux postes d'agent locaux (commis d'administration);

e) **Section des achats.** Au vu de l'augmentation prévue de l'ampleur et de la complexité de la charge de travail, il est proposé de renforcer la section en créant un poste à la classe P-5 (responsable des achats, Chef de la Section), un poste d'agent du Service mobile et deux postes d'agent local (assistants pour les achats).

f) **Section de l'approvisionnement.** Au vu de l'augmentation prévue de l'ampleur et de la complexité de la charge de travail, il est proposé de renforcer la section en créant un poste à la classe P-4 (responsable de l'approvisionnement, Chef de la Section). Le poste P-2 actuellement autorisé (fonctionnaire chargé de l'approvisionnement) doit être supprimé;

g) **Section des mémorandums d'accord et des marchés.** La Mission élargie devra établir et gérer des contrats d'appui logistique pour la distribution des rations, de l'essence, du diesel et du carburant pour avions, et pour la gestion des déchets dans tous les endroits où elle sera présente, contrôler le respect des mémorandums d'accord établis au titre des nouvelles procédures de remboursement aux gouvernements fournissant des contingents pour le matériel appartenant aux contingents et l'appui logistique autonome, ainsi que gérer les activités d'achat locales. Pour donner à la Section les ressources voulues pour s'acquitter de ces tâches, il est proposé de créer 7 nouveaux postes de personnel international (2 postes à la classe P-3 pour les fonctionnaires chargés de la gestion des contrats et 5 postes d'agent du Service mobile pour leurs assistants). L'augmentation prévue des effectifs sera assurée en partie par le transfert de deux postes P-3 de l'ancien Bureau des services administratifs et l'ancienne Section du personnel (voir al. a) et c) ci-dessus).

22. Au paragraphe 12 de sa résolution 54/241, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général, afin de réduire les dépenses afférentes à l'emploi d'agents des services généraux, de continuer de s'efforcer de pourvoir localement les postes d'agent des services généraux de la MINUSIL, en tenant compte des besoins de celle-ci. Bien que, pour des raisons opérationnelles, il ne soit pas actuellement possible de convertir des postes d'agent des services généraux recruté sur le plan international en postes d'agent local, il n'a pas été demandé de nouveaux postes d'agent des services généraux pour les exercices 1999/00 et 2000/01 du fait que, sur les titulaires des 24 postes d'agent local supplémentaires proposés, 18 d'entre eux s'acquitteront de fonctions plus importantes (interprètes, assistants à l'information, à l'administration, aux finances, à l'administration du personnel et aux achats).

D. Tableau d'effectif : effectifs actuels et proposés (personnel civil)

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et catégories apparentées			Services de sécurité	Total	Personnel local	Administrateurs recrutés sur le plan local	Volontaires des Nations Unies	Total général
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Service mobile	1re classe	Autres classes						
Services organiques																		
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général																		
Effectifs actuels	1	1	–	–	1	2	1	–	6	1	–	2	–	3	3	–	–	12
Effectifs proposés	1	1	–	–	3	2	–	–	7	1	–	2	–	3	3	–	–	13
Bureau du commandant de la Force																		
Effectifs actuels	–	1	–	–	–	–	–	–	1	–	–	6	–	6	14	–	–	21
Effectifs proposés	–	1	–	–	–	–	–	–	1	–	–	6	–	6	14	–	–	21
Bureau du Chef des observateurs militaires																		
Effectifs actuels	–	–	–	1	–	–	–	–	1	–	–	1	–	1	32	–	–	34
Effectifs proposés	–	–	–	1	–	–	–	–	1	–	–	1	–	1	32	–	–	34
Groupe de la police civile																		
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	3	–	–	3
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	10	–	–	10
Bureau des droits de l'homme																		
Effectifs actuels	–	–	–	–	1	4	5	4	14	1	–	1	–	2	2	–	–	18
Effectifs proposés	–	–	–	–	1	4	5	2	12	1	–	1	–	2	2	–	2	18
Bureau des affaires politiques																		
Effectifs actuels	–	–	–	1	1	1	3	2	8	3	–	–	–	3	3	–	–	14
Effectifs proposés	–	–	–	1	1	1	3	2	8	3	–	–	–	3	3	–	–	14
Bureau des affaires civiles																		
Effectifs actuels	–	–	–	–	1	3	3	3	10	3	–	–	–	3	3	–	–	16
Effectifs proposés	–	–	–	–	1	7	7	2	17	3	–	–	–	3	11	–	5	36
Bureau de l'information																		
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	1	2	–	3	1	–	–	–	1	2	–	–	6
Effectifs proposés	–	–	–	–	1	1	2	–	4	1	–	–	–	1	5	–	–	10
Groupe d'action antimines																		
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	–	–	–	–	1	–	–	2
Total partiel, services organiques																		
Effectifs actuels	1	2	–	2	4	11	14	9	43	9	–	10	–	19	62	–	–	124
Effectifs proposés	1	2	–	2	7	15	18	6	51	9	–	10	–	19	81	–	7	158

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									Agents des services généraux et catégories apparentées			Services de sécurité	Total	Personnel local	Administrateurs recrutés sur le plan local	Volontaires des Nations Unies	Total général
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Service mobile	1re classe	Autres classes						
Division de l'administration																		
Bureau du Chef de l'administration																		
Effectifs actuels	-	-	-	1	1	1	3	-	6	-	1	1	-	2	4	-	-	12
Effectifs proposés	-	-	-	1	1	1	3	-	6	-	1	1	-	2	4	-	-	12
Section de la coordination de la sécurité																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	-	20	20	7	-	-	29
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	-	20	20	7	-	-	29
Bureau du Chef des services administratifs																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	1	1	-	2	2	-	-	6
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Section des finances																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	3	-	4	1	-	6	-	7	11	-	-	22
Effectifs proposés	-	-	-	-	1	1	2	1	5	1	1	6	-	8	13	-	-	26
Section du personnel																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	2	-	3	4	-	-	-	4	3	-	-	10
Effectifs proposés	-	-	-	-	1	1	1	-	3	5	-	-	-	5	4	-	-	12
Section des services généraux																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	2	-	3	16	-	2	-	18	10	-	5	36
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	2	1	4	16	-	2	-	18	12	-	5	39
Section des achats																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	2	-	3	5	-	-	-	5	5	-	-	13
Effectifs proposés	-	-	-	-	1	1	2	-	4	6	-	-	-	6	7	-	-	17
Section des services d'appui régionaux																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	-	-	1	14	-	2	-	16	30	-	-	47
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	-	-	1	14	-	2	-	16	30	-	-	47
Bureau du Chef du Service central d'appui intégré																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	1	-	1	-	2	1	1	-	-	2	5	-	-	9
Effectifs proposés	-	-	-	-	1	-	1	-	2	1	1	-	-	2	5	-	-	9
Section des bâtiments et des services d'appui																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	1	-	2	8	-	-	-	8	32	-	16	58
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	1	-	2	8	-	-	-	8	32	-	16	58
Section du contrôle des mouvements et de l'appui aérien																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	1	-	2	8	-	-	-	8	20	-	7	37
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	1	-	2	8	-	-	-	8	20	-	7	37

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>									<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>			<i>Servi-ces de sécu-rité</i>	Total	<i>Per-sonnel local</i>	<i>Adminis-trateurs recrutés sur le plan local</i>	<i>Volon-taires des Nations Unies</i>	Total général
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total	<i>Service mobile</i>	<i>1re classe</i>	<i>Autres classes</i>						
Section de l'approvisionnement																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	1	1	2	5	-	-	-	5	20	-	10	37
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	1	-	2	5	-	-	-	5	20	-	10	37
Section des mémorandums d'accord et des marchés																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	1	-	2	2	-	-	-	2	5	-	-	9
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	3	-	4	7	-	-	-	7	5	-	-	16
Section de l'informatique																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	1	-	2	5	-	1	-	6	10	-	3	21
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	1	-	2	5	-	1	-	6	10	-	3	21
Section des communications																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	1	-	2	11	-	-	-	11	24	-	15	52
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	1	-	2	11	-	-	-	11	24	-	15	52
Section des transports																		
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	1	-	2	10	-	-	-	10	32	-	16	60
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	1	-	2	10	-	-	-	10	32	-	16	60
Total, Division de l'administration																		
Effectifs actuels	-	-	-	1	3	13	22	1	40	90	3	13	20	126	220	-	72	458
Effectifs proposés	-	-	-	1	5	14	21	2	43	97	3	12	20	132	225	-	72	472
Total																		
Effectifs actuels	1	2	-	3	7	24	36	10	83	99	3	23	20	145	282	-	72	582
Effectifs proposés	1	2	-	3	12	29	39	8	94	106	3	22	20	151	306	-	79	630

E. Déploiement du personnel civil

Catégorie de personnel	1999																	Effectifs proposés 1er juill. 2000- 30 juin 2001
	Effectifs autorisés ^a	Chiffres effectifs				Effectifs autorisés ^b	Chiffres effectifs				Chiffres révisés	Chiffres prévus 2000						
		Juill.	Août	Sept.	Oct.		Nov.	Déc.	Janv.	Févr.		1er mars	15 mars	1er avr.	15 avr.	1er mai	1er juin	
Personnel international																		
Secrétaire général adjoint	–	–	–	–	–	1	–	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Sous-Secrétaire général	–	–	–	–	–	2	–	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
D-2	1	1	1	1	1	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
D-1	1	1	1	1	1	3	1	1	–	1	3	1	1	1	2	3	3	3
P-5	1	0	0	–	–	7	1	1	1	2	12	2	4	4	5	10	12	12
P-4	6	5	4	4	4	24	7	7	7	7	29	7	9	15	25	29	29	29
P-3	14	9	7	7	13	36	5	10	12	20	39	20	27	31	35	37	39	39
P-2/P-1	–	–	–	–	–	10	3	5	9	10	8	10	10	10	8	8	8	8
Total partiel	23	16	13	13	19	83	18	27	32	43	94	43	54	64	78	90	94	94
Agents des services généraux (1re classe)	–	–	–	–	–	3	–	–	–	–	3	–	–	1	2	3	3	3
Agents des services généraux (autres classes)	9	2	4	5	4	23	4	7	13	17	22	17	19	20	22	22	22	22
Total partiel	9	2	4	5	4	26	4	7	13	17	25	17	19	21	24	25	25	25
Service mobile	18	10	14	16	18	99	34	38	48	68	106	76	79	89	98	106	106	106
Service de sécurité	–	2	1	–	–	20	–	–	–	2	20	2	7	8	14	20	20	20
Total partiel	18	12	15	16	18	119	34	38	48	70	126	78	86	97	112	126	126	126
Total, personnel international	50	30	32	34	41	228	56	72	93	130	245	138	159	182	214	241	245	245
Personnel local	48	40	41	43	51	282	52	55	57	61	306	91	136	196	245	306	306	306
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–	–	72	–	–	13	53	79	56	58	68	77	79	79	79
Total partiel	48	40	41	43	51	354	52	55	70	114	385	147	194	264	322	385	385	385
Total	98	70	73	77	92	582	108	127	163	244	630	285	353	446	536	626	630	630

^a Conformément à la résolution 53/29 de l'Assemblée générale, du 20 novembre 1998.

^b Conformément à la résolution 54/241 de l'Assemblée générale, du 23 décembre 1999.

Annexe I

**Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1999
au 30 juin 2000 et prévisions de dépenses pour la période
du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001**

A. État récapitulatif

(En dollars des États-Unis)

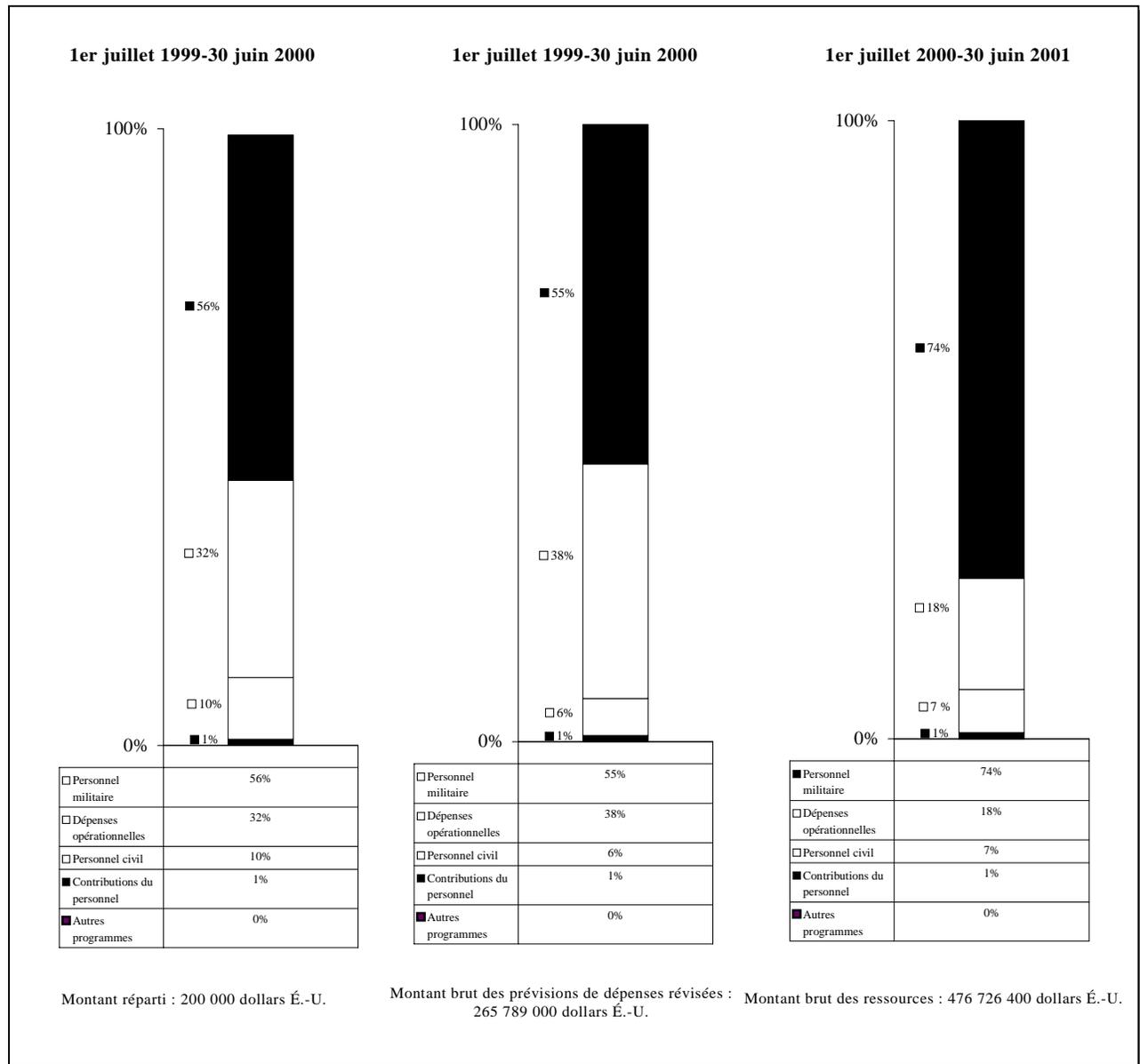
Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)+(3)	(5)	(6)=(4)-(1)	(7)	(8)
	Prévisions révisées pour la période du 1er juill. 1999 au 30 juin 2000						1er juill. 2000 au 30 juin 2001	
	1er juill. 1999- 30 juin 2000 ^a	1er juill. 1999- 31 janv. 2000	1er févr.- 30 juin 2000	Total	Dépenses non renouvelables	Montant supplé- mentaire requis	Total prévisions	Dépenses non renouvelables
	Montant réparti	Prévisions de dépenses	Prévisions révisées					
I. Personnel militaire								
1. Observateurs militaires	11 336,4	5 075,3	5 404,2	10 479,5	–	(856,9)	13 951,5	–
2. Contingents	71 932,0	13 628,4	74 702,7	88 331,1	5 897,5	16 399,1	224 633,7	–
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire								
a) Matériel appartenant aux contingents	12 779,9	2 553,8	22 839,7	25 393,5	–	12 613,6	51 417,5	–
b) Soutien logistique autonome	15 559,1	2 496,7	18 999,1	21 495,8	–	5 936,7	59 087,0	–
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	806,9	652,2	154,7	806,9	–	–	4 464,0	–
Total partiel, rubrique 3	29 145,9	5 702,7	41 993,5	47 696,2	–	18 550,3	114 968,5	–
Total, catégorie I	112 414,3	24 406,4	122 100,4	146 506,8	5 897,5	34 092,5	353 553,7	–
II. Personnel civil								
1. Police civile	186,9	28,8	831,8	860,6	–	673,7	3 219,6	–
2. Personnel international et personnel local	18 720,4	4 298,8	8 020,8	12 319,6	–	(6 400,8)	28 556,9	–
3. Volontaires des Nations Unies	1 273,8	136,6	1 749,7	1 886,3	–	612,5	3 296,5	–
4. Personnel fourni par des gouvernements	6,4	6,4	–	6,4	–	–	–	–
5. Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–	–
Total, catégorie II	20 187,5	4 470,6	10 602,3	15 072,9	5 897,5	(5 114,6)	35 073,0	–
III. Dépenses opérationnelles								
1. Locaux/hébergement	5 593,3	1 136,0	5 972,4	7 108,4	1 771,7	1 513,1	6 106,6	–
2. Remise en état des infrastructures	920,0	25,3	1 084,7	1 110,0	190,0	190,0	–	–

Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)+(3)	(5)	(6)=(4)-(1)	(7)	(8)
	Prévisions révisées pour la période du 1er juill. 1999 au 30 juin 2000						1er juill. 2000 au 30 juin 2001	
	1er juill. 1999- 30 juin 2000 ^a	1er juill. 1999- 31 janv. 2000	1er févr.- 30 juin 2000	Total	Dépenses non renouvelables	Montant supplé- mentaire requis	Total prévisions	Dépenses non renouvelables
Montant réparti	Prévisions de dépenses	Prévisions révisées						
3. Transports	7 807,6	2 643,4	15 698,0	18 341,4	8 902,7	10 533,8	14 730,7	-
4. Opérations aériennes	16 938,2	2 237,7	17 073,3	19 311,0	300,0	2 372,8	43 599,4	634,0
5. Opérations navales	-	-	-	-	-	-	-	-
6. Transmissions	7 658,8	714,1	9 907,2	10 621,3	2 803,2	2 962,5	1 771,2	-
7. Matériel divers	5 016,1	1 201,1	5 992,6	7 193,7	2 177,6	2 177,6	903,6	-
8. Fournitures et services	1 814,8	407,3	7 092,5	7 499,8	-	5 685,0	16 818,1	-
9. Fret aérien et de surface								
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	17 923,4	7 414,4	21 409,5	28 823,9	10 900,5	10 900,5	-	-
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	1 302,8	486,3	1 336,5	1 822,8	520,0	520,0	62,4	-
Total partiel, rubrique 9	19 226,2	7 900,7	22 746,0	30 646,7	11 420,5	11 420,5	62,4	-
Total, catégorie III	64 977,0	16 265,6	85 566,7	101 832,3	27 565,7	36 855,3	83 992,0	634,0
IV. Autres programmes								
1. Fournitures et services liés aux élections	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Programmes d'information	76,8	0,4	76,4	76,8	-	-	309,3	-
3. Programmes de formation	109,5	42,2	109,4	151,6	-	42,1	-	-
4. Programmes de déminage	-	-	26,7	26,7	26,7	26,7	6,0	-
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	-	-	704,5	704,5	558,9	704,5	31,6	-
Total, catégorie IV	186,3	42,6	917,0	959,6	585,6	773,3	346,9	-
V. Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	-	-	-	-	-	-	-	-
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	-	-	-	-	-	-	-	-
VII. Contributions du personnel	2 234,9	373,7	1 043,7	1 417,4	-	(817,5)	3 760,8	-
Montant brut, catégories I à VII	200 000,0	45 558,9	220 230,1	265 789,0	34 048,8	65 789,0	476 726,4	634,0
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel	(2 234,9)	(373,7)	(1 043,7)	(1 417,4)	-	817,5	(3 760,8)	-
Montant net, catégories I à VIII	197 765,1	45 185,2	219 186,4	264 371,6	34 048,8	66 606,5	472 965,6	634,0

Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)+(3)	(5)	(6)=(4)-(1)	(7)	(8)
	Prévisions révisées pour la période du 1er juill. 1999 au 30 juin 2000			1er juill. 2000 au 30 juin 2001				
	1er juill. 1999- 30 juin 2000 ^a	1er juill. 1999- 31 janv. 2000	1er févr.- 30 juin 2000	Total	Dépenses non renouvelables	Montant supplé- mentaire requis	Total prévisions	Dépenses non renouvelables
Montant réparti	Prévisions de dépenses	Prévisions révisées						
IX. Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-	-	-	-	-
X. Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	200 000,0	45 558,9	220 230,1	265 789,0	34 048,8	65 789,0	476 726,4	634,0

^a Sur la base du montant des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 54/241.

B. Répartition des ressources (montant brut) par grande catégorie^{a, b}



^a Les autres programmes représentent moins de 1 % du total des ressources.

^b Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas représenter 100 %.

C. Renseignements complémentaires

Personnel militaire

1er juillet 1999 au 30 juin 2000

Montant réparti : 112 414 300 dollars; prévisions de dépenses révisées : 146 506 800 dollars; écart : 34 092 500 dollars

1er juillet 2000 au 30 juin 2001

Montant proposé : 146 506 800 dollars; prévisions de dépenses : 353 553 700 dollars; écart : 207 046 900 dollars

1. Les écarts à cette rubrique (34 092 500 dollars pour l'exercice 1999/00 et 207 046 900 dollars pour l'exercice 2000/01) s'expliquent par l'élargissement de la composante militaire de la Mission. Les prévisions de dépenses ont été calculées en partant de l'hypothèse que l'effectif autorisé de 11 100 militaires sera intégralement déployé pendant la période prenant fin le 30 juin 2000.

Observateurs militaires

2. En ce qui concerne les prévisions révisées pour 1999/00, le déploiement des observateurs militaires ayant été retardé, les montants requis au titre de l'indemnité de subsistance (missions) (833 900 dollars) et de l'indemnité d'habillement et d'équipement (23 000 dollars) ont été réduits. Le montant prévu de 13 951 500 dollars pour l'exercice 2000/01 a été calculé sur la base de l'effectif autorisé de 260 observateurs militaires et couvre l'indemnité de subsistance (missions) pour un nombre total de 90 155 jours/personne, compte tenu d'un facteur de vacance de poste de 5 % (12 495 500 dollars), des dépenses afférentes à la relève (1 404 000 dollars) et de l'indemnité d'habillement et d'équipement (52 000 dollars). On trouvera au tableau 1 le calendrier révisé de déploiement des observateurs militaires.

Tableau 1

Déploiement des observateurs militaires, 1er juillet 1999-30 juin 2000

Nombre effectif						Nombre prévu						
Jul.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	1er juillet 2000- 30 juin 2001
53	58	136	203	224	240	247	248	260	260	260	260	260

Contingents

3. Les montants requis pour rembourser leurs dépenses aux gouvernements fournissant des contingents ont été calculés sur la base des taux standard approuvés par l'Assemblée générale. On trouvera ces taux et tous les autres taux utilisés pour calculer les coûts afférents aux contingents à l'annexe II.A, ces calculs étant fondés sur le calendrier de déploiement des contingents qui figure au tableau 2 ci-dessous :

Tableau 2
Déploiement du personnel des contingents, 1er juillet 1999-30 juin 2000

<i>Nombre effectif</i>						<i>Nombre prévu</i>						<i>1er juillet 2000- 30 juin 2001</i>
<i>Juil.</i>	<i>Août</i>	<i>Sept.</i>	<i>Oct.</i>	<i>Nov.</i>	<i>Déc.</i>	<i>Jan.</i>	<i>Fév.</i>	<i>Mars</i>	<i>Avril</i>	<i>Mai</i>	<i>Juin</i>	
-	-	-	-	143	4 292	4 586	5 434	7 186	8 883	10 840	10 840	10 840

4. Les montants additionnels demandés pour l'exercice 1999/00 correspondent au déploiement progressif de 5 100 personnes de plus. Les montants demandés pour l'exercice 2000/01 ont été calculés sur la base du déploiement intégral du personnel des contingents pendant cette période (soit 10 840 membres).

Matériel appartenant aux contingents

5. Les montants requis pour rembourser le matériel lourd aux gouvernements fournissant des contingents ont été calculés en utilisant les taux standard de remboursement des contrats de location avec services. Le montant supplémentaire de 12 613 600 dollars pour l'exercice 1999/00 a été calculé sur la base du calendrier de déploiement figurant au tableau 2, et les prévisions de dépenses pour l'exercice 2000/01 sont estimées à 51 417 500 dollars (soit un montant mensuel de 4 284 792 dollars) en partant de l'hypothèse que les contingents seront intégralement déployés pendant la période. Les chiffres indiqués comprennent également le coût de la peinture du matériel appartenant aux contingents aux couleurs de l'ONU.

Soutien logistique autonome

6. Les montants supplémentaires demandés à cette rubrique pour l'exercice 1999/00 (voir sect. VII) ont été calculés sur la base des taux standard et reflètent l'adjonction de 5 100 personnes à la composante militaire de la MINUSIL. Les montants prévus pour l'exercice 2000/01 ont été calculés en partant de l'hypothèse que les 10 840 membres des contingents seront intégralement déployés. Il a également été tenu compte du remboursement des services fournis au personnel civil international par les unités médicales des deuxième et troisième échelons.

Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité

7. Grâce à une réserve due à des engagements non réglés, il n'est pas demandé de montant supplémentaire à cette rubrique pour l'exercice 1999/00. Pour ce qui est de l'exercice 2000/01, les montants demandés doivent permettre de rembourser aux gouvernements les versements au titre des indemnisations en cas de décès, d'invalidité, de blessure ou de maladie encourus au service des contingents nationaux et de la police civile auprès de la MINUSIL; ces montants représentent un versement moyen de 40 000 dollars, calculé sur la base de 1 % de l'effectif mensuel moyen du personnel militaire et de police civile.

Personnel civil

1er juillet 1999 au 30 juin 2000

*Montant réparti : 20 187 500 dollars; prévisions de dépenses révisées :
 15 072 900 dollars; écart : (5 114 600 dollars)*

1er juillet 2000 au 30 juin 2001

Montant proposé : 15 072 900 dollars; prévisions de dépenses : 35 073 000 dollars; écart : 20 000 100 dollars

Police civile

8. Le montant additionnel de 673 700 dollars demandé pour l'exercice 1999/00 correspond à l'élargissement de la composante police civile de la MINUSIL, qui passe de 6 à 60 conseillers de police. Ce montant doit couvrir l'indemnité de subsistance (missions) pour 4 936 jours/personne supplémentaires (525 400 dollars), le voyage jusqu'au lieu de déploiement (145 800 dollars) et l'indemnité d'habillement et d'équipement (2 500 dollars). Le montant de 3 219 600 dollars à cette rubrique pour l'exercice 2000/01 couvre l'indemnité de subsistance (missions) pour 19 710 jours/personne (2 883 600 dollars), les voyages au titre de la relève (324 000 dollars) et l'indemnité d'habillement et d'équipement (12 000 dollars). Un facteur de retard de déploiement de 10 % a été appliqué aux montants additionnels demandés pour l'exercice 1999/00 et aux prévisions de dépenses pour l'exercice 2000/01. On trouvera au tableau 3 ci-après le calendrier révisé de déploiement des conseillers de police civile.

Tableau 3

Déploiement des conseillers de police civile, 1er juillet 1999-30 juin 2000

<i>Nombre effectif</i>						<i>Nombre prévu</i>						<i>1er juillet 2000- 30 juin 2001</i>
<i>Juil.</i>	<i>Août</i>	<i>Sept.</i>	<i>Oct.</i>	<i>Nov.</i>	<i>Déc.</i>	<i>Jan.</i>	<i>Fév.</i>	<i>Mars</i>	<i>Avril</i>	<i>Mai</i>	<i>Juin</i>	
-	-	-	-	1	1	4	6	6	60	60	60	60

Personnel international et personnel local

9. Les montants demandés au titre du déploiement du personnel international et du personnel local correspondent au déploiement progressif du personnel civil, dont 17 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 24 agents locaux supplémentaires, soit un effectif civil total de 551 personnes, dont 245 fonctionnaires recrutés sur le plan international (94 dans la catégorie des administrateurs, 25 agents des services généraux, 106 agents du Service mobile et 20 membres du Service de sécurité) et 306 agents locaux.

10. La réduction de 6 438 500 dollars des montants demandés à cette rubrique pour l'exercice financier 1999/00 s'explique par les retards encourus par la Mission dans le déploiement du personnel civil international et local, réduction compensée en partie par un montant additionnel de 37 700 dollars inscrit à la rubrique Frais de voyage au titre du voyage d'un fonctionnaire chargé d'évaluer les besoins de déménagement en Sierra Leone et du voyage de trois fonctionnaires dans les pays fournissant des contingents pour inspecter et coordonner l'expédition de matériel appartenant aux contingents vers la Sierra Leone.

11. Les montants demandés pour l'exercice 2000/01 ont été calculés sur la base des traitements standard pour New York et du barème des traitements actuellement en vigueur dans la zone de la mission, compte tenu d'un taux de vacance de postes prévu de 20 % pour le personnel international et le personnel local, ainsi que des

traitements et des ajustements pour dépenses communes de personnel portant sur 70 % du personnel international considéré comme détaché en mission. Les chiffres indiqués tiennent aussi compte de la prime de risque. Cela étant, un montant de 28 556 900 est prévu pour les traitements du personnel international (9 478 300 dollars) et du personnel local (1 370 900 dollars), les dépenses communes de personnel (7 570 800 dollars) et l'indemnité de subsistance (missions) pour 73 584 jours/personne (9 910 200 dollars).

12. Le montant de 226 700 dollars demandé à la rubrique Autres frais de voyage correspond aux voyages du Représentant spécial du Secrétaire général et des cadres supérieurs de la MINUSIL au Siège pour réunions et consultations officielles (21 300 dollars), de huit fonctionnaires de la MINUSIL à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour assister à des stages de formation de deux semaines en communications par satellite, en réparation et remise en état des groupes électrogènes et à l'entretien des systèmes électriques (59 600 dollars), de fonctionnaires du Siège vers la zone de la mission pour consultations officielles (26 300 dollars), de neuf fonctionnaires du Siège pour l'installation de trois modules du Système de soutien logistique des missions (64 000 dollars), de trois personnes vers la zone de la mission dans le cadre de l'appui aux applications sécuritaires et administratives (18 400 dollars), d'un spécialiste de l'Organisation de l'aviation civile internationale pour évaluer les opérations aériennes de la Mission (5 300 dollars), des vérificateurs des comptes du Bureau des services de contrôle interne (16 200 dollars), et du Représentant spécial et des cadres supérieurs dans des pays de la région pour réunions et consultations (15 600 dollars).

Volontaires des Nations Unies

13. Sur la base du calendrier de déploiement progressif figurant à la section VIII.E, des montants sont prévus au titre de 79 Volontaires des Nations Unies, pour 353,5 mois/personne pendant l'exercice 1999/00 et pour un total de 948 mois/personne pendant l'exercice 2000/01.

Dépenses opérationnelles

1er juillet 1999 au 30 juin 2000

Montant réparti : 64 977 000 dollars; prévisions de dépenses révisées : 101 832 300 dollars; écart : 36 855 300 dollars

1er juillet 2000 au 30 juin 2001

Montant proposé : 101 832 300 dollars; prévisions de dépenses : 83 992 000 dollars; écart : (17 840 300 dollars)

14. Le montant additionnel de 36 855 300 dollars demandé à cette rubrique pour l'exercice 1999/00 s'explique essentiellement par des dépenses non renouvelables pour l'acquisition d'articles nécessaires en raison de l'élargissement de la Mission (voir détails à l'annexe II.C). En ce qui concerne l'exercice 2000/01, aucun crédit n'est demandé pour l'acquisition de matériel, d'où une réduction des chiffres figurant à cette rubrique.

Locaux/hébergement

15. Un montant additionnel de 1 513 100 dollars pour l'exercice 1999/00 et un montant de 6 106 600 dollars pour l'exercice 2000/01 sont demandés à cette rubrique au titre de la location d'espace de bureau et d'entrepôts, des fournitures et services d'entretien, et des services collectifs de distribution (carburant pour groupes électrogènes, électricité et eau). Sur la base de son concept d'opérations, la Mission sera déployée dans quatre quartiers généraux de secteur et 11 bases d'opération des équipes. Le Gouvernement sierra-léonais a mis le centre hospitalier de Choitram à la disposition de l'ONU à titre gracieux, mais la Mission devra en assurer la remise en état et l'entretien. Il est prévu de louer des locaux de bureau pour le quartier général de la Mission, les quatre quartiers généraux de secteur, les 11 bases d'opération des équipes et les deux entrepôts, ainsi que pour les bureaux et le logement en hôtel de 77 officiers d'état-major.

16. Le montant additionnel demandé pour l'exercice 1999/00 doit aussi permettre de couvrir l'acquisition d'unités modulaires préfabriquées pour bureaux (voir détails à l'annexe II.C).

Remise en état des infrastructures

17. Le montant additionnel de 190 000 dollars demandé à cette rubrique correspond à l'amélioration de la piste d'atterrissage de l'aéroport de Hastings pour lui permettre d'accueillir les avions de transport lourds.

Transports

18. Le montant additionnel de 10 533 800 dollars inscrit à cette rubrique pour l'exercice 1999/00 correspond à l'acquisition de 229 véhicules (voir annexe II.C) au vu de l'élargissement de la Mission et de l'augmentation du nombre de conseillers de police civile et du personnel d'appui. Les 32 véhicules 4x4 additionnels demandés se répartissent selon les ratios suivants : 1:2,5 pour les conseillers de police civile et 1:4,5 pour le personnel international, les officiers d'état-major et les Volontaires des Nations Unies. En outre, 45 véhicules 4x4 et 12 autocars légers sont requis pour le transport de personnel dans le cadre du contrat de soutien logistique. Les montants additionnels demandés au titre de l'essence, des carburants et lubrifiants et de l'assurance-responsabilité au tiers doivent permettre de couvrir 892 véhicules supplémentaires appartenant aux contingents.

19. En ce qui concerne l'exercice 2000/01, on prévoit que le parc automobile de la MINUSIL comprendra 545 véhicules appartenant à l'ONU et 1 717 véhicules appartenant aux contingents. Le montant de 14 730 700 dollars demandé pour cet exercice doit permettre de couvrir l'entretien des véhicules appartenant à l'ONU (1 633 200 dollars), l'essence, les carburants et lubrifiants (12 687 700 dollars) et l'assurance-responsabilité au tiers (385 800 dollars) pour le parc automobile appartenant à l'ONU et aux contingents. En outre, les crédits demandés pour l'exercice 2000/01 doivent aussi permettre de couvrir la location de matériel mécanique et de véhicules lourds (grues, chargeuses frontales et bouteurs) pour un maximum de 30 jours.

Opérations aériennes

20. La MINUSIL ayant été étoffée et son mandat élargi pour lui permettre d'assumer les fonctions précédemment assurées par le Groupe d'observation militaire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOMOG), en particulier assurer la sécurité à l'aéroport de Lungi et dans les installations et bâtiments névralgiques et les établissements gouvernementaux à Freetown et dans les environs, le montant additionnel de 2 372 800 dollars demandé à cette rubrique correspond à l'augmentation de la flotte aérienne de la Mission, par l'acquisition de quatre nouveaux hélicoptères militaires armés et le remplacement de deux hélicoptères utilitaires lourds S-61N par deux hélicoptères de transport lourds MI-26. Avec cette augmentation, la flotte aérienne de la Mission comprendra un total de 18 hélicoptères, dont six hélicoptères commerciaux et 12 hélicoptères de type militaire fournis en vertu de lettres d'attribution. La flotte d'avions de la MINUSIL comprendra un avion léger Beechcraft de transport de passagers et un avion de transport IL-76 (pour une période de trois mois seulement). L'avion L-100 de transport lourd n'est plus nécessaire du fait de la réduction des besoins à la rubrique Avions.

21. Pour ce qui est de l'exercice 2000/01, le montant de 43 599 400 dollars demandé à cette rubrique doit permettre de couvrir les opérations de la flotte aérienne de la Mission, composée d'hélicoptères (42 832 100 dollars) et d'avions (685 700 dollars), ainsi que l'indemnité de subsistance des équipages (21 600 dollars) et les autres dépenses afférentes aux opérations aériennes (60 000 dollars).

Transmissions

22. Étant donné l'élargissement de la Mission et l'augmentation du nombre de conseillers de police civile et de personnels d'appui, un montant additionnel de 2 962 500 dollars est demandé pendant l'exercice 1999/2000 pour l'acquisition de matériel de communications (voir détails à l'annexe II.C), ainsi que de pièces de rechange et de fournitures. Cela permettra à la Mission d'augmenter le nombre de circuits téléphoniques et de transmission de données dont elle dispose. Ces montants supplémentaires ont été compensés par la réduction des dépenses au titre des communications par réseaux commerciaux, due aux retards dans le déploiement du personnel civil de la Mission.

23. Pour ce qui est de l'exercice 2000/01, un montant de 1 771 200 dollars est demandé au titre des pièces de rechange et fournitures (828 000 dollars) et des communications par réseaux commerciaux (943 200 dollars). Aucun montant n'est demandé pour l'achat de matériel du fait des acquisitions effectuées au cours de la période prenant fin le 30 juin 2000.

Matériel divers

24. Pour faciliter le déploiement du personnel civil supplémentaire dans les quatre quartiers généraux de secteur et les 11 sites de désarmement et de démobilisation de la Mission, un montant additionnel de 2 177 600 dollars est demandé au cours de l'exercice 1999/2000 pour l'acquisition de mobilier et de matériel de bureau, de groupes électrogènes, citernes à essence et débitmètres, matériel d'hébergement, matériel d'épuration de l'eau et autre matériel divers. En ce qui concerne l'exercice 2000/01, il n'est demandé de crédits que pour les pièces de rechange, les réparations et l'entretien (903 600 dollars).

Fournitures et services

25. Le montant additionnel de 5 685 000 dollars demandé à cette rubrique pour l'exercice 1999/2000 s'explique par l'élargissement de la Mission ainsi que par l'augmentation du nombre de conseillers de police civile et de personnels d'appui. Il doit permettre de couvrir les fournitures médicales pour la prévention du VIH/sida ainsi que pour les produits sanguins et les vaccins (223 100 dollars). Comme l'ONU fournira les produits sanguins qui seront utilisés par les unités médicales des deuxième et troisième échelons, le montant des remboursements effectués aux pays fournissant des contingents au titre des services médicaux assurés dans le cadre de l'appui logistique autonome a été réduit en conséquence. Le montant demandé doit aussi permettre de couvrir les services d'appui logistique contractuels pour l'entretien des locaux et des matériels divers loués par l'ONU ainsi que pour assurer les services d'appui aux contingents (4 347 200 dollars).

26. Le montant de 16 818 100 dollars demandé à cette rubrique pour l'exercice 2000/01 doit couvrir les services contractuels comme l'assainissement et l'enlèvement des ordures, les services d'appui logistique (13 351 200 dollars), et les fournitures médicales pour la prévention du VIH/sida ainsi que les produits sanguins et vaccins. Il doit également permettre de couvrir les autres services divers comme les frais bancaires (188 400 dollars) et le remplacement des accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants (396 000 dollars).

Fret aérien et de surface

27. Le montant additionnel de 11 420 500 dollars demandé à cette rubrique pour l'exercice 1999/2000 correspond au déploiement de 64 500 mètres cubes de matériel appartenant aux contingents par fret aérien et de surface (10 millions de dollars) ainsi qu'au transport à l'intérieur du pays dans le territoire des États fournissant des contingents (150 500 dollars) et dans la zone de la mission par la location de camions lourds (250 000 dollars). Comme il est prévu de rapatrier un bataillon, un montant est prévu pour le transport par mer du matériel appartenant à ce contingent, d'un volume estimé à 9 500 mètres cubes (500 000 dollars). Un crédit est aussi prévu au titre du fret et camionnage par les soins d'entreprises privées pour trois vols commerciaux en provenance de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (520 000 dollars).

Autres programmes**1er juillet 1999 au 30 juin 2000**

Montant réparti : 186 300 dollars; prévisions de dépenses révisées : 959 600 dollars; écart : 773 300 dollars

1er juillet 2000 au 30 juin 2001

Montant proposé : 959 600 dollars; prévisions de dépenses : 346 900 dollars; écart : (612 700 dollars)

Programmes d'information

28. Pour faire mieux comprendre le rôle et le mandat de l'ONU et d'autres organisations internationales et pour assurer la publicité et la promotion du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, ainsi que l'organisation et la

conduite des élections qui doivent se tenir en Sierra Leone conformément à la Constitution du pays, la Mission mènera une campagne d'information dans tout le pays. Pour ce faire, des crédits sont demandés pendant l'exercice 2000/01 pour du matériel et des fournitures (cassettes et bandes vidéo, films et accessoires) (36 000 dollars) et des services contractuels pour la production de vidéos, l'impression de brochures, d'affiches, de banderoles, d'annonces dans les journaux, de photographies pour la page d'accueil de l'ONU sur Internet et pour des programmes de diffusion à l'échelle de la communauté, ainsi que pour le recrutement à court terme de personnel local pour aider à exécuter le programme (273 300 dollars).

Programmes de formation

29. Au vu de l'élargissement de la Mission, un montant supplémentaire de 42 100 dollars est prévu pour le voyage de 10 formateurs chargés de mener des programmes d'initiation (formation des formateurs) à l'intention des contingents supplémentaires devant être affectés à la MINUSIL.

Programmes de déminage

30. Un montant de 26 700 dollars est demandé au cours de l'exercice 1999/2000 pour l'acquisition de matériel (mobilier, matériel de bureau et de sécurité, détecteurs de mines et vêtements de protection). Pour ce qui est de l'exercice 2000/01, le montant demandé doit servir à l'acquisition de fournitures diverses (6 000 dollars).

Aide au désarmement et à la démobilisation

31. Dans le cadre du mandat révisé de la Mission, les contingents de la MINUSIL assureront la garde des armes, munitions et autres matériels récupérés des combattants et aideront à les neutraliser ou les éliminer. On envisage que la destruction des armes et du matériel se fera dans huit centres d'entreposage et de destruction d'armes. En conséquence, le montant de 704 500 dollars prévu à cette rubrique pendant l'exercice 1999/2000 doit permettre de couvrir l'acquisition de matériel d'entreposage et de conteneurs d'enlèvement et autre matériel spécialisé, y compris des chalumeaux à plasma et à oxy-acétylène et des cisailles hydrauliques lourdes (558 900 dollars) ainsi que les fournitures (800 dollars) et services (144 800 dollars) divers.

Contributions du personnel

1er juillet 1999 au 30 juin 2000

Montant réparti : 2 234 900 dollars; prévisions de dépenses révisées : 1 414 400 dollars; écart : (817 500 dollars)

1er juillet 2000 au 30 juin 2001

Montant proposé : 1 417 400 dollars; prévisions de dépenses : 3 760 800 dollars; écart : 2 343 400 dollars

32. Le montant prévu à cette rubrique correspond à la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire à la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU conformément au Statut du personnel. Il a été calculé

sur la base du calendrier de déploiement révisé figurant à la section VIII.E du présent rapport.

Recettes provenant des contributions du personnel

1er juillet 1999 au 30 juin 2000

Montant réparti : (2 234 900 dollars); prévisions de dépenses révisées : (1 417 400 dollars); écart : 817 500 dollars

1er juillet 2000 au 30 juin 2001

Montant proposé : (1 417 400 dollars); prévisions de dépenses : (3 760 800 dollars); écart : (2 343 400 dollars)

33. Le montant correspondant aux contributions du personnel figurant au paragraphe 32 ci-dessus a été inscrit ici en tant que recettes provenant des contributions du personnel et sera porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du fonds au prorata de leur quote-part dans le budget de la MINUSIL.

Annexe II

**Prévisions de dépenses révisées pour la période
du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 et prévisions de dépenses
pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 : analyse**

A. Coûts standard et coûts propres à la mission

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût			Coût annuel	
			Coût standard	Coût journa- lier	Coût mensuel		
(en dollars des États-Unis)							
1. Indemnité de subsistance (missions)							
Montant forfaitaire	171	–	^a	171	–	– Sans changement.	
	135	–	^a	135	–	– <i>Idem.</i>	
2. Frais de voyage							
<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>							
Observateurs militaires	2 700	–	^a	2 700	–	– <i>Idem.</i>	
Police civile	2 700	–	^a	2 700	–	– <i>Idem.</i>	
<i>Contingents 1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>							
Déploiement	589	–	^a	943	–	– Coût plus élevé à cette rubrique du fait du déploiement de contingents supplémentaires de pays du Moyen-Orient et d'Asie qui se trouvent plus loin de la Sierra Leone.	
Relève	910	–	^a	910	–	– Sans changement.	
<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>							
Déploiement	943	–	^a	943	–	– Frais de voyage lors du déploiement (aller simple).	
Relève	910	–	^a	1 244	–	– Coût plus élevé à cette rubrique du fait du déploiement de contingents supplémentaires de pays du Moyen-Orient et d'Asie qui se trouvent plus loin de la Sierra Leone.	
3. Personnel militaire							
Observateurs militaires	211	258	^a	–	–	– L'indemnité de subsistance a été calculée compte tenu d'un taux de vacance de postes de 5 %.	
Infanterie	5 130	9 970	^a	–	–	– Sur la base de l'effectif autorisé.	
Soutien logistique	610	870	^a	–	–	– Y compris les unités médicales, logistiques, d'aviation et les compagnies du génie.	
4. Remboursements aux gouvernements au titre des contingents							
a) Solde et indemnités	988	–	988	–	988	– Sans changement	

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explication	
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier		Coût mensuel		Coût annuel
				(en dollars des États-Unis)				
b) Indemnités de spécialistes	291	–	291	–	291	– <i>Idem.</i>		
Infanterie	10 %	–	–	–	10 %	– Applicable à 10 % des effectifs.		
Soutien logistique	25 %	–	–	–	25 %	– Applicable à 25 % des effectifs.		
5. Indemnité d'habillement et d'équipement								
Observateurs militaires	200	–	200	–	–	200 Sans changement.		
Police civile	200	–	200	–	–	200 <i>Idem.</i>		
Contingents	70	–	70	–	70	– Taux standard pour l'habillement, le paquetage, l'équipement et les munitions.		
6. Détente et loisirs								
Prime de permission	10,5	–	10,5	10,5	–	– Payable pour un maximum de 7 jours par période de 6 mois.		
7. Rations								
Rations collectives	16,0	–	11,0	10,0	–	– Grâce à des économies d'échelle dues à l'élargissement de la composante militaire de la mission.		
Boîtes de rations	8,0	–	–	8,0	–	– Constitution d'une réserve de 14 jours pour tout le personnel des contingents.		
Eau en bouteille	2,55	–	2,55	2,55	–	– À raison de 4,5 litres d'eau par personne par jour.		
8. Indemnité journalière	1,28	–	1,28	1,28	–	– Coût standard.		
9. Matériel appartenant aux contingents								
<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>								
Matériel lourd	1 825 700	–	–	–	3 627 642	– Estimation du coût mensuel des contrats de location avec services après application du facteur de 3,3 % approuvé pour la mission.		
Soutien logistique autonome	2 222 729	–	–	–	3 070 829	– Estimation du coût mensuel sur la base du coût standard prévu, pour un effectif moyen de 8 612 membres des contingents, et un effectif moyen de 9 390 membres du personnel international pour l'unité médicale du troisième échelon et 3 303 pour l'unité médicale du deuxième échelon.		
<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>								
Matériel lourd	3 627 642	–	–	–	4 284 792	– Estimation du coût mensuel des contrats de location avec services après application du facteur de 3,3 % approuvé pour la mission.		
Soutien logistique autonome	3 070 829	–	–	–	4 923 917	– Estimation du coût mensuel sur la base du coût standard prévu, pour un effectif moyen de 10 840 membres des contingents, et un effectif moyen de 11 484 membres du personnel international pour l'unité médicale		

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût journalier			Coût annuel	
			Coût standard	Coût mensuel	Coût annuel		
(en dollars des États-Unis)							
							du troisième échelon et 3 303 pour l'unité médicale du deuxième échelon.
10. Indemnisation en cas de décès et d'invalidité	806 900	–	40 000	–	–	4 464 000	Le montant indiqué correspond à l'exercice 2000/01. Aucun montant additionnel n'est demandé dans le budget révisé de 1999/00, grâce à une réserve constituée grâce à des engagements non réglés.
11. Personnel civil							
Police civile	6	60	–	–	–	–	– Effectif autorisé.
Personnel international	159	200	–	–	–	–	– Déployé progressivement, tout l'effectif international autorisé doit être en place en juin 2000.
Personnel local	188	211	–	–	–	–	– Déployé progressivement, tout l'effectif autorisé recruté localement doit être en place en mai 2000.
12. Personnel local							
Traitement net	467	–	a	–	–	467	– Sans changement.
Dépenses communes de personnel	117	–	a	–	–	117	– <i>Idem.</i>
Contributions du personnel	108	–	a	–	–	108	– <i>Idem.</i>
13. Autres frais de voyage							
<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>							
Voyages à partir de New York	42 100	–	a	–	–	6 200	Frais de voyage d'un fonctionnaire en Sierra Leone pour évaluer les besoins de déminage.
Voyages à destination des pays fournissant des contingents	20 100	–	a	–	–	31 500	Frais de voyage de 3 fonctionnaires à destination des pays fournissant des contingents pour inspecter, préparer, coordonner et expédier le matériel appartenant aux contingents.
<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>							
Voyages à partir de New York	6 200	–	a	–	–	26 300	Voir annexe I.C, par. 12.
Voyages à destination du Siège de l'ONU à New York	–	–	a	–	–	21 300	<i>Idem.</i>
Appui administratif et logistique	–	–	a	–	–	18 400	<i>Idem.</i>
Système de soutien logistique des missions	–	–	a	–	–	64 000	<i>Idem.</i>
Voyages à destination de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	–	–	a	–	–	59 600	<i>Idem.</i>

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût journalier			Coût annuel	
			Coût standard	Coût journalier	Coût mensuel		
(en dollars des États-Unis)							
Voyages du spécialiste de l'Organisation de l'aviation civile internationale	–	–	a	–	–	5 300	Voir annexe I.C, par. 12.
Vérification interne des comptes	–	–	a	–	–	16 200	<i>Idem.</i>
Voyages de cadres supérieurs se rendant à des réunions et consultations régionales	–	–	a	–	–	15 600	<i>Idem.</i>
14. Location de locaux							
Locaux du quartier général de la mission	–	–	a	–	45 000		– Du fait de l'élargissement de la mission, il faudra des locaux de bureau supplémentaires.
Frais d'hôtel	67	–	a	46	–		– Sur la base du coût journalier pour le logement d'officiers d'état-major à l'hôtel Solas (réservations groupées).
Atelier/entrepôt (port)	15 000	–	a	–	15 000		– Sans changement.
Atelier/entrepôt (Freetown)	–	–	a	–	25 000		– Requis pour entreposer le matériel réceptionné avant distribution aux secteurs.
Quartiers généraux de secteur	2 500	–	a	–	2 500		– Sans changement.
Bases des équipes	2 000	–	a	–	2 000		– On prévoit d'établir un total de 11 bases d'opérations des équipes.
15. Fournitures d'entretien							
<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>	6 000	–	–	–	6 500		– Accroissement des dépenses sur 4 mois en raison de l'élargissement de la mission.
<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	6 500	–	–	–	12 500		– Coût estimatif calculé sur la base du déploiement intégral de la mission dans les 4 quartiers généraux de secteur et les 11 bases des équipes.
16. Services d'entretien							
<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>	4 000	–	–	–	4 000		– Accroissement des dépenses sur 4 mois en raison de l'élargissement de la mission.
<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	4 000	–	–	–	4 800		– Coût estimatif calculé sur la base du déploiement intégral de la mission dans les 4 quartiers généraux de secteur et les 11 bases des équipes.
17. Services collectifs de distribution							
<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>							
Électricité et eau	12 000	–	a	–	1 200		– Accroissement des dépenses sur la période de 4 mois pour l'approvisionnement en eau de l'hôpital de Choitram.

Description	Prévisions de dépenses					Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût journalier			
			Coût standard	Coût mensuel	Coût annuel	
(en dollars des États-Unis)						
Carburant pour groupes électrogènes	48 400	–	^a –	–	48 825	– Accroissement des dépenses calculé sur la base d'une consommation de 135 625 litres par mois à 0,36 dollar le litre.
<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>						
Électricité et eau	1 200	–	^a –	–	12 000	– Aux taux courants.
Carburant pour groupes électrogènes	48 825	–	^a –	–	249 350	– Sur la base d'une consommation de 692 640 litres par mois à 0,36 dollar le litre.
18. Véhicules						
a) Véhicules appartenant à l'ONU						
Véhicules civils	316	545	^a –	–	–	– Le parc automobile de la mission passera de 316 à 545 véhicules (y compris 5 bennes amovibles).
b) Véhicules appartenant aux contingents						
Véhicules militaires	673	1 389	^a –	–	–	– Il est prévu d'accroître le parc automobile compte tenu de l'augmentation du nombre des membres des contingents.
Véhicules blindés de transport de troupes	152	328	^a –	–	–	– <i>Idem.</i>
19. Location de véhicules						
	–	–	^a 800	–	–	– Taux journalier pour la location de matériel mécanique et de véhicules lourds (grues, chargeuses frontales et bouteurs).
20. Pièces de rechange, réparations et entretien des véhicules						
Véhicules appartenant à l'ONU						
Véhicules civils	100	–	125	–	125	– Sur la base du coût standard révisé pour les véhicules ayant servi moins d'un an.
Véhicules civils	550	–	525	–	525	– Sur la base du coût standard révisé pour les véhicules ayant servi moins d'un an.
21. Essence						
<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>						
a) Véhicules appartenant à l'ONU						
Véhicules civils	19 328	–	^a –	–	49 190	– Sur la base de 224 véhicules supplémentaires (à l'exception des 5 bennes amovibles) pendant deux mois, avec une consommation moyenne de 20 litres par véhicule par jour, soit une consommation mensuelle totale de 136 640 litres à 0,36 dollar le litre.

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût journalier			Coût annuel	
			Coût standard	Coût journalier	Coût mensuel		
(en dollars des États-Unis)							
b) Véhicules appartenant aux contingents	126 178	–	^a	–	444 662	– Sur la base de la consommation de 716 véhicules légers et 176 véhicules blindés pendant trois mois, à raison de 20 litres par véhicule léger par jour et 150 litres par véhicule blindé par jour, soit une consommation mensuelle totale de 1 235 173 litres à 0,36 dollar le litre.	
<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>							
a) Véhicules appartenant à l'ONU							
Véhicules civils	49 190	–	^a	–	118 260	– Sur la base de 540 véhicules pendant la période de 12 mois, avec une consommation moyenne de 20 litres par véhicule par jour, soit une consommation mensuelle total de 328 500 litres à 0,36 dollar le litre.	
b) Véhicules appartenant aux contingents	444 622	–	^a	–	842 931	– Sur la consommation de 1 389 véhicules légers et 328 véhicules blindés pendant la période de 12 mois, à raison de 20 litres par véhicule léger par jour et 150 litres par véhicule blindé par jour, soit une consommation mensuelle totale de 2 341 475 litres à 0,36 dollar le litre.	
22. Lubrifiants pour véhicules							
<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>							
a) Véhicules appartenant à l'ONU							
Véhicules civils	1 933	– 10 % de combustible	–	–	4 919	– Sur la base du taux standard de 10 % du coût du carburant.	
b) Véhicules appartenant aux contingents							
Véhicules militaires	12 618	– 10 % de combustible	–	–	44 466	– Sur la base du taux standard de 10 % du coût du carburant.	

Description	Prévisions de dépenses					Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût standard			
			Coût standard	Coût journalier	Coût mensuel	
(en dollars des États-Unis)						
<i>1er juillet 2000</i>						
<i>au 30 juin 2001</i>						
a) Véhicules appartenant à l'ONU						
Véhicules civils	4 919	– 10 %	–	11 826	–	– Sur la base du taux standard de 10 % du coût du carburant.
		de com-				
		busti-				
		ble				
b) Véhicules appartenant aux contingents						
Véhicules militaires	44 466	– 10 %	–	84 293	–	– Sur la base du taux standard de 10 % du coût du carburant.
		de com-				
		busti-				
		ble				
23. Assurance automobile						
Véhicules civils	420	–	–	–	–	367 Sur la base des taux en vigueur pour l'assurance-responsabilité au tiers et le plan d'assurance mondial.
Véhicules militaires	8 093	–	–	–	8 168	– Assurance-responsabilité au tiers pour les véhicules appartenant aux contingents.
24. Hélicoptères						
MI-8	2	2	–	–	–	– Sur la base des besoins opérationnels de la mission.
MI-8	2	2	–	–	–	– <i>Idem.</i>
S-61N	2	–	–	–	–	– Remplacé par le MI-26.
MI-26	–	2	–	–	–	– Sur la base des besoins opérationnels de la mission; remplacent les hélicoptères S-61N.
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire	4	4	–	–	–	– Fourni en vertu d'une lettre d'attribution.
Hélicoptère utilitaire léger, militaire	4	4	–	–	–	– Fourni en vertu d'une lettre d'attribution.
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire, armé	–	4	–	–	–	– <i>Idem.</i>
25. Heures de vol par mois (par hélicoptère)						
MI-8	40	40	–	–	–	– Sur la base du contrat en vigueur.
MI-8	40	45	–	–	–	– <i>Idem.</i>
S-61N	45	–	–	–	–	– Remplacé par le MI-26.
MI-26	–	45	–	–	–	– Sur la base du contrat en vigueur.
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire	40	40	–	–	–	– Estimation des besoins mensuels.

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explication	
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier		Coût mensuel		Coût annuel
				(en dollars des États-Unis)				
Hélicoptère utilitaire léger, militaire	40	40	–	–	–	– <i>Idem.</i>		
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire, armé	–	60	–	–	–	– <i>Idem.</i>		
26. Heures de vol supplémentaires par mois (par hélicoptère)								
MI-8	45	45	–	–	–	– Estimation des besoins mensuels.		
MI-8	45	40	–	–	–	– <i>Idem.</i>		
S-61N	40	–	–	–	–	– Remplacé par le MI-26.		
MI-26	–	40	–	–	–	– Estimation des besoins mensuels.		
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire	–	–	–	–	–	– Non requis.		
Hélicoptère utilitaire léger, militaire	–	–	–	–	–	– <i>Idem.</i>		
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire, armé	–	–	–	–	–	– <i>Idem.</i>		
27. Location : heures de vol comprises dans le forfait (par hélicoptère)								
MI-8	60 225	–	–	–	60 225	– Sur la base des arrangements contractuels en vigueur.		
MI-8	60 225	–	–	–	164 833	– <i>Idem.</i>		
S-61N	242 000	–	–	–	–	– Remplacé par le MI-26.		
MI-26	–	–	–	–	630 000	– <i>Idem.</i>		
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire	68 000	–	–	–	68 000	–		
Hélicoptère utilitaire léger, militaire	56 000	–	–	–	56 000	–		
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire, armé	–	–	–	–	218 000	–		
28. Location : heures de vol hors forfait (par hélicoptère)								
MI-8	–	–	–	–	–	– Pas de frais pour les heures supplémentaires.		
MI-8	–	–	–	–	–	– <i>Idem.</i>		
S-61N	44 000	–	–	–	–	– Remplacé par le MI-26.		
MI-26	–	–	–	–	30 000	– Sur la base du contrat en vigueur.		
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire	–	–	–	–	–	– Non requis.		
Hélicoptère utilitaire léger, militaire	–	–	–	–	–	– <i>Idem.</i>		
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire, armé	–	–	–	–	–	– <i>Idem.</i>		

Description	Prévisions de dépenses					Explication	
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût standard				Coût annuel
			Coût standard	Coût journalier	Coût mensuel		
(en dollars des États-Unis)							
29. Carburant (par hélicoptère)							
MI-8	31 060	–	–	–	24 375	– Sur la base d'une consommation mensuelle de 62 500 litres par hélicoptère à 0,39 dollar le litre. Partant de l'hypothèse d'une utilisation de 50 % d'heures supplémentaires.	
MI-8	31 060	–	–	–	25 350	– Sur la base d'une consommation mensuelle de 65 000 litres par hélicoptère à 0,39 dollar le litre. Partant de l'hypothèse d'une utilisation de 50 % d'heures supplémentaires.	
S-61N	15 725	–	–	–	–	– Remplacé par le MI-26.	
MI-26	–	–	–	–	35 490	– Sur la base d'une consommation mensuelle de 91 000 litres par hélicoptère à 0,39 dollar le litre. Partant de l'hypothèse d'une utilisation de 50 % d'heures supplémentaires.	
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire	11 840	–	–	–	12 480	– Sur la base d'une consommation mensuelle de 32 000 litres par hélicoptère à 0,39 dollar le litre.	
Hélicoptère utilitaire léger, militaire	10 360	–	–	–	10 920	– Sur la base d'une consommation mensuelle de 28 000 litres par hélicoptère à 0,39 dollar le litre.	
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire, armé	–	–	–	–	23 400	– Sur la base d'une consommation mensuelle de 60 000 litres par hélicoptère à 0,39 dollar le litre.	
30. Lubrifiants (par hélicoptère)							
MI-8	3 106	– 10 % de combustible	–	–	2 438	– Sur la base du taux standard de 10 % du coût du carburant.	
MI-8	3 106	– 10 % de combustible	–	–	2 535	– <i>Idem.</i>	
S-61N	1 573	– 10 % de combustible	–	–	–	– Remplacé par le MI-26.	
MI-26	–	–	–	–	3 549	– <i>Idem.</i>	
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire	1 184	– 10 % de combustible	–	–	1 248	– <i>Idem.</i>	

Description	Prévisions de dépenses					Explication	
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût journalier				Coût annuel
			Coût standard	Coût mensuel	Coût annuel		
(en dollars des États-Unis)							
Hélicoptère utilitaire léger, militaire	1 036	- 10 %	-	-	1 092	- <i>Idem.</i>	
		de combustible					
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire, armé	-	- 10 %	-	-	2 340	- <i>Idem.</i>	
		de combustible					
31. Assurance (par hélicoptère)							
MI-8	4 000	-	-	-	-	4 000 Sans changement.	
MI-8	4 000	-	-	-	-	4 000 <i>Idem.</i>	
S-61N	8 000	-	-	-	-	- Remplacé par le MI-26.	
MI-26	-	-	-	-	-	8 000 Coût annuel de l'assurance-responsabilité au tiers.	
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire	13 500	-	-	-	-	13 500 Sans changement.	
Hélicoptère utilitaire léger, militaire	13 500	-	-	-	-	13 500 <i>Idem.</i>	
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire, armé	-	-	-	-	-	13 500 Coût annuel de l'assurance-responsabilité au tiers.	
32. Avions (nombre)							
B-200	1	1	-	-	-	- Sans changement.	
IL-76	1	1	-	-	-	- Requis pour trois mois seulement.	
L-100	1	-	-	-	-	- Non requis.	
33. Heures de vol par mois							
B-200	28	28	-	-	-	- Sur la base des arrangements contractuels en vigueur.	
IL-76	60	60	-	-	-	- Estimation des besoins mensuels (pour trois mois seulement).	
L-100	50	-	-	-	-	- Non requis.	
34. Heures de vol supplémentaires							
B-200	25	25	-	-	-	- Sur la base des arrangements contractuels en vigueur.	
IL-76	-	-	-	-	-	- Non requis.	
L-100	50	-	-	-	-	- <i>Idem.</i>	
35. Location : heures de vol comprises dans le forfait							
B-200	43 000	-	-	-	43 000	- Sur la base des arrangements contractuels en vigueur.	
IL-76	107 000	-	-	-	107 000	- Pour trois mois seulement.	

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût journalier			Coût annuel	
			Coût standard	Coût mensuel	Coût annuel		
(en dollars des États-Unis)							
L-100	318 000	–	–	–	–	– Non requis.	
36. Location : heures de vol hors forfait							
B-200	10 000	–	–	–	5 000	– Sur la base des arrangements contractuels en vigueur.	
IL-76	–	–	–	–	–	– Non requis.	
L-100	90 000	–	–	–	–	– <i>Idem.</i>	
37. Carburant (par appareil)							
B-200	8 611	–	–	–	6 950	– Consommation mensuelle. Partant de l'hypothèse d'une utilisation de 50 % d'heures supplémentaires.	
IL-76	210 900	–	–	–	222 300	– Sur la base d'une consommation moyenne de 570 000 litres par mois, à 0,39 dollar le litre sur trois mois.	
L-100	111 000	–	–	–	–	– Non requis.	
38. Lubrifiants (par appareil)							
B-200	861	– 10 % de combustible	–	–	695	– Sur la base du taux standard de 10 % du coût du carburant.	
IL-76	21 090	– 10 % de combustible	–	–	22 230	– <i>Idem</i>	
L-100	11 100	– 10 % de combustible	–	–	–	– Non requis	
39. Assurance (par appareil)							
B-200	4 000	–	^a	–	–	4 000 Sans changement.	
IL-76	8 000	–	^a	–	–	8 000 <i>Idem.</i>	
L-100	8 000	–	^a	–	–	– Non requis.	
40. Indemnité de subsistance des équipages	120	–	^a	120	–	– Pour le B-200.	
41. Autres dépenses afférentes aux opérations aériennes							
Services de contrôle de la circulation aérienne	5 000	–	^a	–	5 000	– Sur la base de l'augmentation de la flotte aérienne.	
Manutention au sol	2 000	–	–	–	–	– Aucun montant n'est demandé.	

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explication	
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier		Coût mensuel		Coût annuel
				(en dollars des États-Unis)				
42. Transmissions : pièces de rechange et fournitures	20 400	–	^a	–	50 634	– Sur la base de 7,5 % du coût du matériel de transmissions supplémentaire.		
43. Communications par réseaux commerciaux								
<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>								
Location d'un répéteur	21 250	–	^a	–	56 700	– Sur la base du contrat de location en vigueur		
INMARSAT	33 000	–	^a	–	24 000	– Sur la base de l'utilisation de 12 unités. INMARSAT-M à un coût mensuel de 2 000 dollars sur 3,5 mois.		
Communications téléphoniques	9 000	–	^a	–	5 000	– Accroissement prévu des redevances d'utilisation		
Valise diplomatique et affranchissement	150	–	^a	–	200	– <i>Idem</i>		
<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>								
Location d'un répéteur	56 700	–	^a	–	56 700	– Sans changement		
INMARSAT	24 000	–	^a	–	7 500	– Sur la base de l'utilisation de 10 unités INMARSAT-M et de 5 unités INMARSAT-B à un coût de 500 dollars par mois. La réduction du coût unitaire mensuel est dû à l'établissement du système à satellites de la mission		
Communications téléphoniques	5 000	–	^a	–	14 000	– Prévision des redevances d'utilisation		
Valise diplomatique et affranchissement	200	–	^a	–	400	– <i>Idem</i>		
44. Matériel divers : pièces de rechange, réparations et entretien	11 500	–	^a	–	75 300	– Requis pour l'entretien de stocks additionnels de matériel de bureau et de matériel divers ainsi que des groupes électrogènes pendant l'exercice 2000/01		
45. Fournitures et services								
<i>1er juillet 1999 au 30 juin 2000</i>								
Vérification extérieure des comptes	43 100	–	^a	–	–	– Sans changement		
Services contractuels	13 100	–	^a	–	–	4 497 200 Estimation des frais supplémentaires (nettoyage, vidange, enlèvement des ordures et services contractuels de soutien logistique)		
Services de sécurité	–	–	^a	–	10 000	– Services de sécurité supplémentaires requis pour l'entrepôt et les aires de stationnement pour une période de quatre mois		
Traitements et services médicaux								
Hospitalisation	30 000	–	–	–	–	– Aucun montant supplémentaire requis		

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût journalier			Coût annuel	
			Coût standard	Coût mensuel	Coût annuel		
(en dollars des États-Unis)							
Demandes d'indemnisation et règlements	3 600	–	1	–	–	47 000	Sur la base des taux standard mensuels
Dépenses de représentation	100	–	^a	–	–	–	– Aucun montant supplémentaire requis
Autres services divers	4 000	–	^a	–	–	154 100	Montants supplémentaires mensuels requis pour les frais bancaires et juridiques, ainsi que les services de transbordement, et aussi pour la part revenant à la MINUSIL des frais de l'étude menée par l'OACI sur les opérations aériennes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Sont également inclus les frais d'affranchissement du courrier du personnel des contingents.
Papeterie et fournitures de bureau	5 100	–	15	–	2 500	–	– Sur la base des coûts standard.
Fournitures médicales	–	–	–	–	–	223 100	Requis pour l'achat de sang et de produits sanguins, de fournitures médicales et de fournitures pour la prévention du VIH/sida.
Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	10 200	–	5	–	40 600	–	– Sur la base des coûts standard.
Abonnements	200	–	–	–	200	–	– Montants mensuels supplémentaires requis.
Fournitures électriques	–	–	^a	–	2 500	–	– Montants supplémentaires requis du fait de l'élargissement de la mission.
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	522 150	–	–	–	–	207 100	Acquisition de vestes pare-balles, de casques, d'accessoires et de pièces d'uniforme pour le personnel militaire et de police civile supplémentaire.
Fournitures pour la défense des périmètres	157 000	–	–	–	–	120 000	Acquisition de barbelés, de rouleaux de fil de fer en boudin, de piquets métalliques et de sacs de sable pour l'agrandissement du quartier général de la mission, des quartiers généraux des secteurs et des bases des équipes.
Cartes opérationnelles	–	–	–	–	–	127 100	Dépenses supplémentaires pour l'achat de cartes opérationnelles pour utilisation au quartier général de la mission et aux quartiers généraux des secteurs et par le personnel militaire et de police civile dans les bases de déploiement des équipes.
Intendance et magasins	6 800	–	–	–	6 000	–	– Acquisition de fournitures (bouteilles à gaz, récipients à eau et à carburant et autres accessoires) compte tenu de l'accroissement du personnel civil.

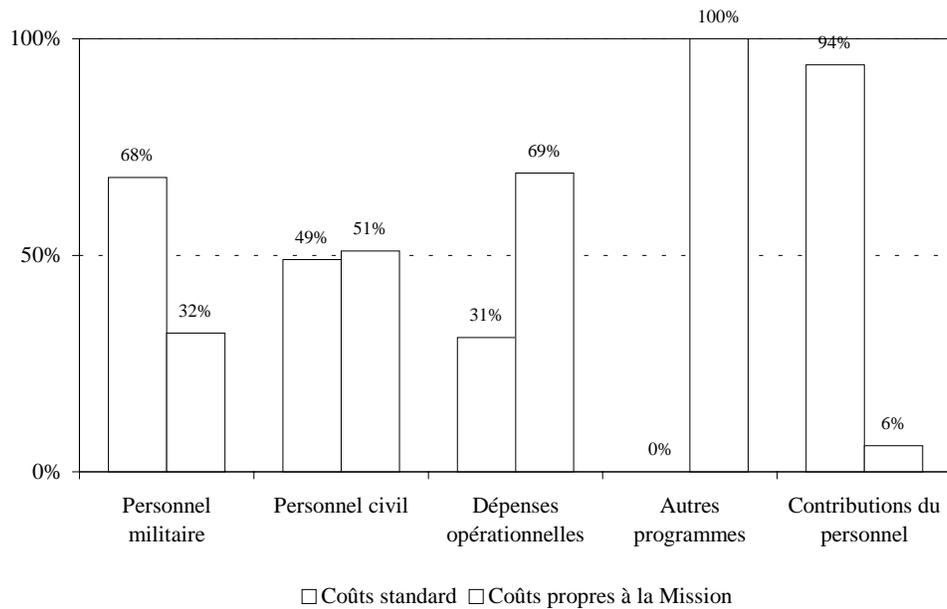
Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
46. Fournitures et services							
<i>1er juillet 2000</i>							
<i>au 30 juin 2001</i>							
Vérification extérieure des comptes	43 100	–	^a	–	–	77 700	Estimée par le Comité des commissaires aux comptes pour le coût de la vérification extérieure des comptes.
Services contractuels	4 497 200	–	^a	–	–	13 351 200	Prévisions de dépenses pour le nettoyage, la vidange et l'enlèvement des ordures et le coût des services contractuels de soutien logistique.
Services informatiques	–	–	^a	–	–	15 200	Renouvellement des licences pour les logiciels d'administration en ce qui concerne les systèmes Sun, Progen, Reality, New Edge, Novell et Office Suite.
Services de sécurité	10 000	–	^a	–	15 600	–	Prévisions de dépenses pour les services de sécurité des entrepôts et des aires de stationnement.
Traitements et services médicaux							
Hospitalisation	30 000	–	–	–	–	60 000	Sur la base de trois patients hospitalisés pour 10 jours tous les quatre mois à raison de 500 dollars par jour.
Demandes d'indemnisation et règlements	47 000	–	1	–	–	137 900	Sur la base du coût mensuel sur un effectif moyen de 11 484 membres de la mission.
Dépenses de représentation	100	–	^a	–	600	–	En raison de l'élargissement de la mission, accroissement du nombre de réceptions en l'honneur de dignitaires locaux dans l'intérêt de l'ONU.
Autres services divers	154 100	–	^a	–	15 700	–	Prévisions de dépenses mensuelles (frais bancaires et juridiques et services de transbordement).
Papeterie et fournitures de bureau	2 500	–	15	–	–	81 000	Sur la base du coût standard pour 450 postes de travail.L.
Fournitures médicales	223 100	–	–	–	–	1 387 200	Montants requis pour l'achat de sang et de produits sanguins, de fournitures médicales et de fournitures pour la prévention du VIH/sida.
Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	40 600	–	5	–	–	707 800	Dépenses prévues sur la base des coûts standard.
Abonnements	200	–	–	–	500	–	Prévisions de dépenses du personnel civil et des observateurs de la composante civile de la mission.
Fournitures électriques	2 500	–	^a	–	3 000	–	Prévisions de dépenses pour les fournitures électriques.
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	207 100	–	–	–	–	390 600	Acquisition de pièces d'uniforme pour 11 100 militaires et 60 conseillers de police civile à 35 dollars par personne.

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût journalier			Coût annuel	
			Coût standard	Coût mensuel	Coût annuel		
(en dollars des États-Unis)							
Fournitures pour la défense des périmètres	120 000	–	–	–	–	4 700	Acquisition minimale de barbelés, de rouleaux de fils de fer en boudin et de sacs de sable.
Cartes opérationnelles	127 100	–	–	–	–	60 000	Acquisition de cartes de remplacement.
Intendance et magasins	6 000	–	–	–	10 000	–	Acquisition de fournitures (bouteilles de gaz, récipients à eau et à carburant et autres accessoires).
47. Programmes d'information							
Fournitures et accessoires	–	–	^a	–	–	3 000	Requis pour l'exécution d'activités d'information élargies.
Services contractuels	–	–	^a	–	–	22 775	<i>Idem.</i>
48. Programmes de formation							
Auxiliaires de formation	2 000	–	^a	–	–	–	– Non requis.
Services divers	11 900	–	^a	–	–	42 100	Requis pour le voyage de formateurs chargés de mener des programmes d'initiation (formation des formateurs) à l'intention du personnel supplémentaire des contingents.
49. Programmes de déminage							
Fournitures	–	–	^a	–	500	–	Montant estimatif des dépenses mensuelles.

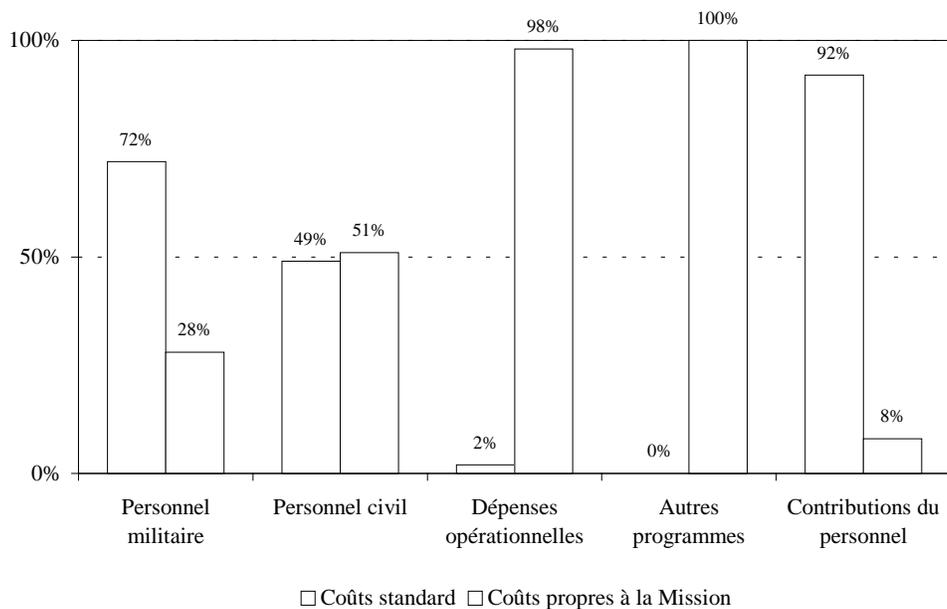
^a Il n'a pas été établi de coût standard pour cet objet de dépense.

B. Répartition des ressources par grande catégorie : coûts standard et coûts propres à la Mission

Prévisions de dépenses révisées pour la période
du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000



Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001



C. Dépenses non renouvelables

(En dollars des États-Unis sauf indication contraire)

	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)+(3)	(5)	(6)=(4x5)		(7)
	Nombre actuel ^a	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplé- mentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût uni- taire	Coût total		
						1999-2000	2000-2001	
Personnel militaire								
1. Contingents, frais de voyage lors du déploiement						5 897,5		–
Dépenses opérationnelles								
2. Locaux/hébergement								
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués								
Unités modulaires de bureau à parois rigides, 6 mètres	240	–	136	136	6,5	884,0		–
Unités modulaires pour entrepôt/atelier, 252 m ²	16	–	18	18	28,0	504,0		–
Blocs sanitaires	32	–	27	27	10,0	270,0		–
Total partiel	288	–	181	181		1 658,0		–
Fret à 15 %						248,7		–
Total partiel	288	–	181	181		1 906,7		–
Préparation et installation du site de construction						(135,0)		–
Total, rubrique 2	288	–	181	181		1 771,7		–
3. Remise en état des infrastructures								
Amélioration des pistes d'atterrissage						190,0		–
Amélioration des routes						–		–
Réparation des ponts						–		–
Total, rubrique 3						190,0		–
4. Transports								
a) Achat de véhicules								
Véhicules tous usages, véhicules utilitaires 4x4	218	–	77	77	15,0	1 155,0		–
Autocar, léger, transport de matériel	22	–	15	15	12,3	184,5		–
Autocar, moyen	4	–	6	6	35,0	210,0		–
Berline lourde	3	–	1	1	23,0	23,0		–
Ambulance, 4x4	4	–	4	4	50,0	200,0		–
Camion-citerne à eau, 8 tonnes	–	–	8	8	50,0	400,0		–
Camion-citerne à carburant, 8 tonnes	–	–	32	32	50,0	1 600,0		–
Camion de transport logistique, 8 tonnes	20	–	40	40	45,0	1 800,0		–
Camion de transport logistique, 8 tonnes, avec grue	2	–	5	5	60,0	300,0		–
Camion de vidange, 16 tonnes	–	–	2	2	75,0	150,0		–

	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)+(3)	(5)	(6)=(4x5)		(7)
	Nombre actuel ^a	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplé- mentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût uni- taire	Coût total		
						1999-2000	2000-2001	
Dépanneuse, 16 tonnes	1	–	2	2	50,0	100,0	–	
Camion frigorifique	–	–	8	8	60,0	480,0	–	
Camion-atelier	–	–	4	4	55,0	220,0	–	
Camion à benne amovible	–	–	5	5	12,0	60,0	–	
Autopompe	–	–	3	3	100,0	300,0	–	
Camion de chargement de bagages	–	–	2	2	65,0	130,0	–	
Chariot élévateur à fourche, léger, 3 tonnes	4	–	3	3	22,2	66,6	–	
Chariot élévateur à fourche, moyen, 8 tonnes	4	–	4	4	37,1	148,4	–	
Chariot élévateur à fourche, moyen, 15 tonnes	–	–	1	1	49,0	49,0	–	
Chariot élévateur à fourche, électrique, entrepôt	–	–	4	4	22,5	90,0	–	
Téléporteur	–	–	2	2	25,0	50,0	–	
Girafe	–	–	1	1	25,0	25,0	–	
Total partiel	282	–	229	229		7 741,5	–	
Fret à 15 %						1 161,2		
Total partiel, achat de véhicules	282	–	229	229		8 902,7	–	
b) Matériel d'atelier							–	
Total, rubrique 4	282	–	229	229		8 902,7	–	
5. Opérations aériennes								
a) Hélicoptères								
Positionnement/retrait						280,0	590,0	
Peinture/préparation						20,0	30,0	
Total partiel						300,0	620,0	
b) Avions								
Positionnement/retrait						–	10,0	
Peinture/préparation						–	4,0	
Total partiel						–	14,0	
c) Indemnité de subsistance des équipages						–	–	
d) Autres dépenses						–	–	
Total, rubrique 5						300,0	634,0	
6. Transmissions								
a) Matériel de transmissions								
Matériel VHF/UHF								
Radio mobile	375	–	150	150	0,6	90,0	–	

	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)+(3)	(5)	(6)=(4x5)		(7)
	Nombre actuel ^a	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplé- mentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût uni- taire	Coût total		
						1999-2000	2000-2001	
Radio (station fixe)	68	–	40	40	1,0	40,0	–	
Walkie-talkie (ordinaire)	886	–	131	131	0,450	59,0	–	
Récepteur radio air-sol, station fixe	–	–	11	11	1,7	18,7	–	
Récepteur radio air-sol, portable	12	–	11	11	0,8	8,8	–	
Répéteur, non sécurisé	18	–	22	22	2,0	44,0	–	
Répéteur, sécurisé	13	–	4	4	8,0	32,0	–	
Total partiel						292,5		
Matériel HF								
Antenne (station radio fixe)	25	–	32	32	3,0	96,0	–	
Émetteur-récepteur, station fixe (transmissions de données)	26	–	32	32	8,0	256,0	–	
Émetteur-récepteur, poste mobile	141	–	33	33	4,0	132,0	–	
Total partiel						484,0		
Matériel de satellite								
Récepteur GPS	28	–	26	26	0,5	13,0	–	
Station terrestre principale, agrandissement	–	–	1	1	40,0	40,0	–	
Station VSAT, 3,7 M, bande C (redondante)	11	–	9	9	120,0	1 080,0	–	
INMARSAT, miniterminal « M »	30	–	10	10	3,0	30,0	–	
Total partiel						1 163,0		
Matériel téléphonique								
Central téléphonique, petite capacité	6	–	11	11	5,0	55,0	–	
Poste téléphonique	523	–	95	95	0,1	9,5	–	
Liaison téléphonique rurale, 2 lignes	30	–	28	28	11	308,0	–	
Total partiel						372,5		
Matériel divers								
Chargeur de batterie	132	–	105	105	0,15	15,8	–	
Télécopieur, non sécurisé	34	–	30	30	1,5	45,0	–	
Panneaux photovoltaïques	–	–	34	34	0,7	23,8	–	
Pylône d'antenne, portable	15	–	18	18	5,0	90,0	–	
Bloc d'alimentation non interruptible, 5 kVA	23	–	6	6	4,0	24,0	–	
Total partiel						198,6		
Total partiel, matériel de transmissions						2 510,6		

	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)+(3)	(5)	(6)=(4x5)		(7)
	Nombre actuel ^a	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplé- mentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût uni- taire	Coût total		
						1999-2000	2000-2001	
Fret à 15 %						376,6		-
Total partiel, matériel de transmissions						2 887,2		-
À déduire : matériel transféré des stocks d'anciennes missions								
Liaison téléphonique rurale, 2 lignes	-	-	(4)	(4)	11	(44,0)		-
Émetteur-récepteur mobile	-	-	(10)	(10)	4,0	(40,0)		-
Total partiel	-	-	(14)	(14)		(84,0)		-
Total, matériel de transmissions						2 803,2		-
b) Matériel d'atelier et de tests								-
Total, rubrique 6						2 803,2		-
7. Matériel divers								
a) Mobilier de bureau								
Mobilier de bureau, général	200	-	54	54	0,5	27,0		-
Total partiel						27,0		-
Fret à 15 %						4,1		-
Total partiel, mobilier de bureau						31,1		-
b) Matériel de bureau								
Coffre-fort (grande capacité)	5	-	4	4	1,0	4,0		-
Coffre-fort (faible capacité)	15	-	8	8	0,8	6,4		-
Déchiqueteuse (grand modèle)	2	-	4	4	10,0	40,0		-
Déchiqueteuse moyenne	5	-	4	4	4,0	16,0		-
Déchiqueteuse (petit modèle)	5	-	5	5	0,5	2,5		-
Projecteur	5	-	4	4	6,0	24,0		-
Total partiel						92,9		-
Fret à 15 %						13,9		-
Total partiel, matériel de bureau						106,8		-
c) Matériel informatique								
Ordinateur de bureau	428	-	88	88	1,5	132,0		-
Ordinateur portable	127	-	45	45	2,1	94,5		-
Imprimante pour bureau	321	-	66	66	0,5	33,0		-
Imprimante portative	68	-	23	23	0,2	4,6		-
Serveur (avec logiciel)	18	-	4	4	14,0	56,0		-
Scanneur	-	-	11	11	1,3	14,3		-

	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)+(3)	(5)	(6)=(4x5)		(7)
	Nombre actuel ^a	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplé- mentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût uni- taire	Coût total		
						1999-2000	2000-2001	
Bloc d'alimentation non interruptible, 2 Kva	19	–	4	4	1,0	4,0	–	
Bloc d'alimentation non interruptible, 700i	428	–	88	88	0,35	30,8	–	
Matériel de réseau	7	–	1	1	30,0	30,0	–	
Lotus Notes	428	–	133	133	0,135	18,0	–	
Total partiel						417,2		–
Fret à 15 %						62,6	–	
Total partiel, matériel informatique						479,8		–
Logiciel d'administration						30,0	–	
Total partiel, rubrique 7 c)						509,8		–
d) Groupes électrogènes								
160 kVA	–	–	12	12	20,0	240,0	–	
50 kVA	–	–	8	8	11,2	89,6	–	
36 kVA	–	–	10	10	10,1	101,0	–	
Total partiel						430,6		–
Fret à 15 %						64,6	–	
Total partiel, rubrique 7 d)						495,2		–
e) Matériel d'observation								
Jumelles portatives	100	–	30	30	0,25	7,5	–	
Dispositif d'observation nocturne, portable	28	–	10	10	3,0	30,0	–	
Total partiel						37,5		–
Fret à 15 %						5,6	–	
Total partiel, matériel d'observation						43,1		–
f) Citernes à essence et débitmètres								
Réservoir souple pour carburant (10 000 litres)	12	–	12	12	3,0	36,0	–	
Réservoir souple pour carburant (94 600 litres)	5	–	6	6	12,5	75,0	–	
Pompe à carburant	12	–	12	12	5,4	64,8	–	
Total partiel						175,8		–
Fret à 15 %						26,4	–	
Total partiel, citernes à essence et débitmètres						202,2		–
g) Matériel d'hébergement								

	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)+(3)	(5)	(6)=(4x5)		(7)
	Nombre actuel ^a	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplé- mentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût uni- taire	Coût total		
						1999-2000	2000-2001	
Tente (pour 10 personnes)	10	–	40	40	0,8	32,0	–	–
Total partiel						32,0		–
Fret à 15 %						4,8		–
Total partiel, matériel d'hébergement						36,8		–
h) Matériel divers								
Extincteur mural (4,5 à 9 kgs)	275	–	50	50	0,08	4,0	–	–
Extincteur sur roulettes (45 kgs)	8	–	4	4	2,0	8,0	–	–
Extincteur pour véhicule(1 kg)	300	–	200	200	0,017	3,4	–	–
Trousse de premiers secours pour véhicule	400	–	200	200	0,05	10,0	–	–
Portique de détection de métaux	10	–	4	4	4,5	18,0	–	–
Détecteur de métaux (à rayons X)	–	–	4	4	50,0	200,0	–	–
Outils spécialisés						40,0	–	–
Total partiel						283,4		–
Fret à 15 %						42,5		–
Total partiel, matériel divers						325,9		–
i) Matériel d'épuration de l'eau								
Réservoir souple (eau) (10 000 litres)	–	–	50	50	3,0	150,0	–	–
Appareil d'épuration de l'eau (4 000 litres à l'heure)	–	–	10	10	20,0	200,0	–	–
Pompes à eau (diesel, 5 CV)	–	–	30	30	0,5	15,0	–	–
Tuyaux (au mètre)	–	–	500	500	0,002	1,0	–	–
Filtres	–	–	100	100	0,05	5,0	–	–
Total partiel						371,0		–
Fret à 15 %						55,7		–
Total partiel, matériel divers						426,7		–
Total, rubrique 7						2 177,6		–
8. Fret aérien et de surface								
Transport du matériel appartenant aux contingents						10 900,5	–	–
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées						520,0	–	–
Total, rubrique 8						11 420,5		–

	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)+(3)	(5)	(6)=(4x5)		(7)
	<i>Nombre actuel^a</i>	<i>Nombre d'unités à remplacer</i>	<i>Nombre d'unités supplé- mentaires à acheter</i>	<i>Nombre total d'unités</i>	<i>Coût uni- taire</i>	<i>Coût total</i>		
						1999-2000	2000-2001	
9. Programmes de déminage						26,7		–
10. Aide au désarmement et à la démobilisation						558,9		–
Total, rubriques 1 à 10						34 048,8		634,0

^a Voir A/54/633, y compris le matériel déjà commandé.

Annexe III

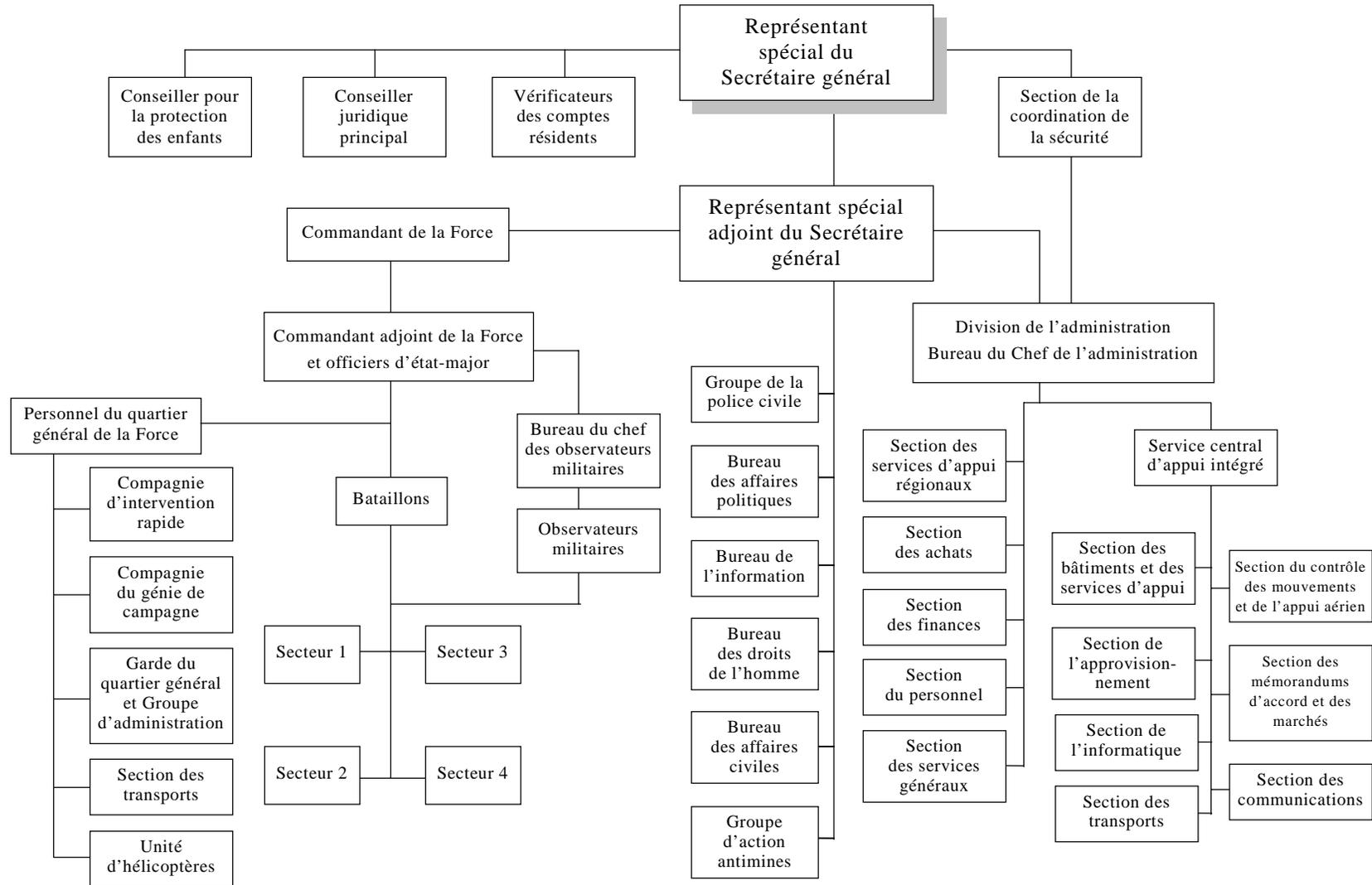
Application des recommandations antérieures du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

<i>Recommandation</i>	<i>Suite donnée</i>
<p>1. Eu égard à la nécessité d'assurer que toutes garanties de cohésion et d'autorité soient réunies en la personne du Représentant spécial du Secrétaire général, le Comité consultatif demande que, avant que des postes d'adjoint ne soient proposés, tous les facteurs pertinents soient pris en compte et que ces propositions soient pleinement motivées devant l'Assemblée générale à la lumière des prévisions de dépenses relatives aux missions considérées (A/54/647, par. 10).</p>	<p>Cette recommandation sera appliquée lorsqu'on établira les projets de budget d'opérations de maintien de la paix.</p>
<p>2. Le Comité consultatif recommande que deux postes P-4 soient autorisés pour des vérificateurs des comptes résidents de la MINUSIL (ibid., par. 12).</p>	<p>Cette recommandation a été appliquée.</p>
<p>3. Le Comité consultatif demande qu'il soit procédé à une analyse des postes d'administrateur demandés pour la Section des services d'appui régionaux afin de s'assurer que les besoins ont été calculés correctement (ibid., par. 13).</p>	<p>Le personnel des services d'appui régionaux sera mis en poste dans les quartiers généraux de secteur et les bases d'opération des équipes pour coordonner et assurer l'appui administratif et logistique voulu aux membres des contingents et au personnel civil qui y sont déployés. Le fonctionnaire P-4 sera chargé de la coordination de ces services entre les quartiers généraux de secteur et les bases des équipes, d'une part, et le quartier général de la Mission, de l'autre, et entre les bureaux administratifs et la composante militaire de la Mission.</p>

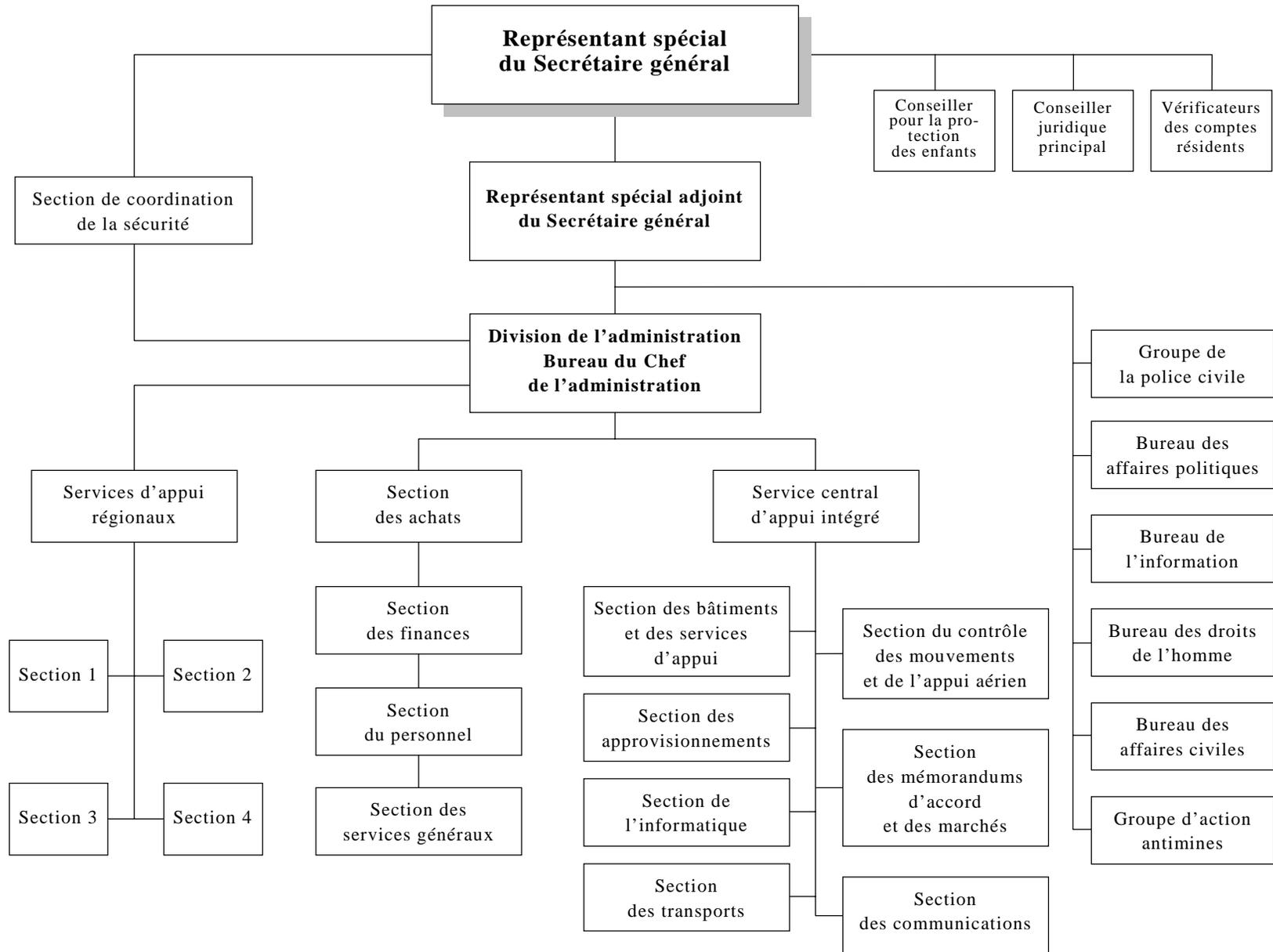
Annexe IV

Organigrammes

A. Mission des Nations Unis en Sierra Leone



B. Services organiques et administratifs



C. Structure administrative de la composante militaire

